

**Západočeská univerzita v Plzni**

**Fakulta filozofická**

**Bakalářská práce**

**2014**

**Adéla Reinigerová**

**Západočeská univerzita v Plzni**

**Fakulta filozofická**

**Bakalářská práce**

**La place des jeunes sur le marché du travail  
en France**

**Adéla Reinigerová**

Plzeň 2014

**Západočeská univerzita v Plzni**

**Fakulta filozofická**

Katedra románských jazyků

**Studijní program Filologie**

**Studijní obor Cizí jazyky pro komerční praxi**

**Kombinace angličtina – francouzština**

**Bakalářská práce**

**La place des jeunes sur le marché du travail**

**en France**

**Adéla Reinigerová**

*Vedoucí práce:*

Dagmar Kolářiková, PhDr. Ph.D.

Katedra románských jazyků

Fakulta filozofická Západočeské univerzity v Plzni

Plzeň 2014

Prohlašuji, že jsem práci zpracovala samostatně a použila jen uvedené prameny a literatury.

*Plzeň, duben 2014*

.....

Poděkování:

Chtěla bych především poděkovat paní PhDr. Dagmar Kolářkové, Ph.D. za její cenné rady, čas a trpělivost při zpracování této bakalářské práce. Dále bych chtěla poděkovat všem respondentům, kteří mi ochotně vyplnili dotazník.

## **TABLES DES MATIERES**

<b>1</b>	<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b>2</b>	<b>L'HISTOIRE DES JEUNES EN FRANCE.....</b>	<b>3</b>
	2.1 Les jeunes au Moyen Âge.....	3
	2.2 L'Ancien Régime .....	6
	2.3 De la Révolution française au XIX <sup>e</sup> siècle .....	7
	2.4 De la Grande Guerre jusqu'au XX <sup>e</sup> siècle .....	9
<b>3</b>	<b>LA PLACE DES JEUNES DANS LA SOCIÉTÉ .....</b>	<b>12</b>
	3.1 Les jeunes de la génération Y .....	12
	3.2 La situation de la jeunesse face à l'emploi .....	14
	3.3 Les facteurs influençant l'insertion sociale et professionnelle des jeunes français .....	15
<b>4</b>	<b>LES PROBLÈMES D'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES..</b>	<b>20</b>
	4.1 Le chômage des jeunes en France .....	21
	4.2 Le panorama des mesures pour l'emploi.....	24
<b>5</b>	<b>L'ACCUEIL DES JEUNES EN ENTREPRISE.....</b>	<b>32</b>
	5.1 Le rapport au travail .....	32
	5.2 Les carrières de jeunes en situation précaire.....	32
	5.3 Le salaire.....	35
	5.4 La mobilité professionnelle .....	36
	5.5 La discrimination des jeunes .....	37
<b>6</b>	<b>LA PARTIE PRATIQUE.....</b>	<b>41</b>

6.1	La description du questionnaire .....	41
6.2	La présentation des résultats.....	41
6.3	Les conclusions du questionnaire.....	50
7	CONCLUSION .....	52
8	BIBLIOGRAPHIE.....	55
8.1	Les ouvrages consultés.....	55
8.2	Les magazines .....	56
8.3	Les mémoires .....	56
8.4	Les sources électroniques .....	56
9	RÉSUMÉ.....	65
9.1	Le résumé en français.....	65
9.2	Le résumé en tchèque.....	66
10	ANNEXES.....	67
10.1	Nombre de chômeurs et taux de chômage selon le sexe et la catégorie socioprofessionnelle en 2012 .....	67
10.2	Salaire mensuel net médian selon le diplôme, le sexe et la durée depuis la sortie de formation initiale .....	68
10.3	Questionnaires .....	69
10.4	Liste des abréviations.....	75
10.5	Le glossaire .....	76

## 1 INTRODUCTION

La jeunesse joue un grand rôle dans la société, pourtant elle est souvent négligée. La position des jeunes sur le marché du travail est une problématique très délicate. Et il n'est pas facile de définir la jeunesse. Donc, je voudrais me renseigner plus sur ce thème. C'est pourquoi j'ai choisi pour la rédaction de mon mémoire le sujet « *La place des jeunes sur le marché du travail* ». De plus, je peux ainsi faire correspondre la problématique et mon domaine d'études qui est orienté vers le monde du travail, car je suis actuellement étudiante en troisième année de licence de langues étrangères pour la pratique commerciale.

L'objectif de ce mémoire est de retracer de manière synthétique l'histoire de la jeunesse, allant du Moyen Âge jusqu'à aujourd'hui, et de décrire la situation des jeunes par rapport au marché du travail en France. Je veux atteindre ce but à l'aide de la description de l'histoire des jeunes, de la présentation des principales données statistiques les plus récentes, portant sur la formation et l'emploi des jeunes, et par le biais d'un questionnaire élaboré lors de la rédaction du présent mémoire, en analysant les réponses obtenues. Pour aborder cette problématique, j'ai essayé de retrouver les sources pertinentes, rédigées surtout en français, et pour garantir l'actualité des données, il a fallu très souvent consulter les sites Internet.

Le présent mémoire est divisé en dix chapitres. Le corps de mon mémoire commence par une introduction où je présente le sujet en général et je décris la structure du mémoire. La partie théorique qui suit cette courte introduction contient quatre chapitres, dont le premier, numéroté en tant que chapitre deux, décrit l'histoire des jeunes et leur position dans la société. Il retrace les étapes importantes dans l'histoire depuis le Moyen Âge jusqu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle.

Le chapitre trois est consacré à la définition de la jeunesse de la génération Y. Ensuite, je vais présenter les facteurs qui influencent

l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en France, comme niveau d'éducation, origine sociale ou lieu d'habitation.

Le chapitre quatre analyse des problèmes relatifs à l'insertion professionnelle des jeunes, notamment le chômage des jeunes en France, et les facteurs d'inégalités face au chômage et à la précarité de l'emploi, tels que le sexe, le diplôme, le secteur d'activité, etc. Mais ce chapitre a également pour but de présenter le système de l'assurance chômage en France et le panorama des mesures par lesquelles l'État aide les jeunes à s'insérer durablement sur le marché du travail.

Le chapitre suivant développe le sujet concernant la discrimination des jeunes dans l'accès à l'emploi. On va observer quels groupes sont les plus discriminés, quel est le rapport des jeunes au travail et quelles sont les différences salariales entre les hommes et les femmes. Le chapitre traite aussi le sujet des carrières de jeunes en situation précaire.

La partie pratique est présentée par le chapitre six qui analyse les résultats obtenus à partir d'un questionnaire en français et en tchèque. L'analyse effectuée a pour but de comparer la situation des jeunes au regard de l'emploi en France et en République tchèque.

Le corps du mémoire s'achève sur une conclusion. Ensuite, il y a la bibliographie comprenant toutes les sources utilisées. Après la bibliographie, le mémoire contient deux résumés – un résumé en français et un résumé en tchèque. Les annexes regroupent les documents permettant d'éclairer le texte du mémoire. Il y a aussi une liste des abréviations et le glossaire franco-tchèque contenant les termes utilisés dans ce mémoire, qui faciliteront la lecture et l'orientation dans le texte.

Le présent mémoire est destiné à tous les lecteurs qui s'intéressent à l'économie et à la problématique de la jeunesse.

## 2 L'HISTOIRE DES JEUNES EN FRANCE

L'image des jeunes changeait au cours des siècles jusqu'à nos jours et ce développement ne s'arrêtera jamais. Pendant des siècles, il y a eu aussi des changements au niveau de la technologie, de l'économie, de la politique, de la culture et du mode de vie. Tous ces changements ont exercé une influence profonde sur les jeunes. Mais il est évident que les jeunes ont été perçus différemment au cours des siècles.

Dans ce chapitre, il est indispensable de présenter l'histoire du développement de la jeunesse pour bien comprendre son image d'aujourd'hui. Pour cette raison, on va montrer l'image des jeunes dans les périodes suivantes :

- Le Moyen Âge
- L'Ancien Régime
- La Révolution française
- La période des guerres
- Les années soixante
- Les jeunes de nos jours

### 2.1 Les jeunes au Moyen Âge

Dans le temps de Michel de Montaigne, on n'a pas radicalement distingué les limites d'âge de l'adolescence et de la jeunesse. Parmi les étudiants aux universités françaises, il y avait un grand mélange des âges (la majorité des étudiants pourrait être considérée comme les adultes de nos jours).<sup>1</sup>

À l'époque de Rabelais, les gens préfèrent plutôt l'éducation domestique quand un enseignant venait à la maison de l'élève.

---

<sup>1</sup> GALLAND, Olivier. *Sociologie de la jeunesse*. Paris : Armand Colin, 2011, p. 10.

Brièvement, dans cette époque « *l'éducation de la jeunesse n'est pas encore devenue un enjeu politique* ». <sup>2</sup>

Vers l'année 1556, on a déjà une conscience de la distinction de 6 âges (celle-ci était fortement inspirée par des textes de l'Antiquité) :

- le premier âge (l'enfance) – dure jusqu'à 7 ans,
- le deuxième âge (la pueritia) – dure jusqu'à 14 ans,
- le tiers âge (l'adolescence) – dure jusqu'à 20, 21 ans, selon les autres – jusqu'à 28 ans,
- la jeunesse – dure jusqu'à 45 ans et elle marque la personne dans sa plus grande force,
- la senecté – la période entre la jeunesse et la vieillesse,
- la vieillesse – termine le déroulement des âges de la vie. <sup>3</sup>

Dans cette époque, la jeunesse est liée à l'âge de l'attente, de la dépendance et de l'incertitude. Elle attend lorsqu'elle prend la place de son père et devient le maître de la maisonnée. <sup>4</sup>

À partir du XII<sup>e</sup> siècle, on peut observer qu'en France, il y a deux types de règles juridiques qui ont organisé les relations familiales, les pratiques en matière d'héritage, de succession et de mariage. C'était le droit écrit (issu du droit romain) et le droit coutumier. En premier lieu, le droit écrit qui a prédominé au sud s'est diffusé d'Italie jusqu'à Montpellier. Il a supporté une autorité absolue du père sur tous les membres de la famille. C'est-à-dire, le père avait la permission de déshériter ses enfants quand ils ont fait quelque chose contre son gré. En ce qui concerne le

---

<sup>2</sup> GALLAND, Olivier. *Sociologie de la jeunesse*. Paris : Armand Colin, 2011, p. 11.

<sup>3</sup> GALLAND, Olivier. *Sociologie de la jeunesse*. Paris : Armand Colin, 2011, p. 11.

<sup>4</sup> GALLAND, Olivier. *Sociologie de la jeunesse*. Paris : Armand Colin, 2011, p. 14.

système familial au sud, il existe les ménages complexes, où habitent ensemble plusieurs générations (sous la puissance absolue du père).<sup>5</sup>

Deuxièmement, le droit coutumier a prévalu au nord de la France. Il est moins strict en comparaison avec le droit écrit. Par exemple, l'héritier par le sang ne peut pas être déshérité. Le système familial est différent de celui du droit écrit. Dans le pays de droit coutumier, on voit des ménages simples dans lesquels le fils est devenu indépendant en temps de son mariage.<sup>6</sup> Mais les principes touchant le mariage étaient sévères parce que les parents pouvaient déshériter l'enfant qui s'est marié contre leur gré.<sup>7</sup>

L'enseignement au Moyen Âge était destiné uniquement aux garçons et notamment à ceux provenant de familles riches. La formation a été conduite surtout par des moines dans un monastère. Parmi les matières enseignées, il y avait la musique, la géométrie et le latin. Comme le matériel, ils ont utilisé une tablette en bois, le stylet et les livres qui étaient fabriqués en parchemin. Et l'enseignement total a duré seulement quelques mois.<sup>8</sup> Mais tout cela, comme il a déjà été dit, concerne les familles riches. Au contraire, dans les familles paysannes, les garçons aidaient leurs parents aux champs, gardaient le bétail ou ramassaient du bois. Mais vers l'âge de 10 ans, ils ont commencé à apprendre chez un artisan (charpentier, sabotier).<sup>9</sup> Donc, on pourrait considérer cela comme une sorte d'éducation des jeunes pauvres.

Concernant les études universitaires, on observe la croissance des universités au cours du XII<sup>e</sup> siècle. L'université de Paris, fondée au XIII<sup>e</sup> siècle, comprenait quatre facultés, celles de droit canon, de théologie, de médecine et des arts. La possibilité de l'accès à l'université s'est différée

---

<sup>5</sup> GALLAND, Olivier. *Sociologie de la jeunesse*. Paris : Armand Colin, 2011, p. 14.

<sup>6</sup> GALLAND, Olivier. *Sociologie de la jeunesse*. Paris : Armand Colin, 2011, p. 15.

<sup>7</sup> GALLAND, Olivier. *Sociologie de la jeunesse*. Paris : Armand Colin, 2011, p. 15.

<sup>8</sup> *L'école au Moyen-Âge* [en ligne]. [Consulté le 24 novembre 2013]. Disponible sur : <http://www.ac-grenoble.fr/ecole/laplaine.albertville/ex/ecolemoyage.htm>.

<sup>9</sup> *L'enseignement au Moyen Âge* [en ligne]. [Consulté le 24 novembre 2013]. Disponible sur : <http://etab.ac-montpellier.fr/~w0660652a/enseignementma.pdf>.

selon le type de faculté. Par exemple, pour aller à la faculté des Arts, il a suffi d'avoir 14 ans, mais pour celle de Théologie, il a fallu avoir 35 ans.<sup>10</sup>

## 2.2 L'Ancien Régime

Pendant cette période, les jeunes (nous parlons de ceux issus de familles aristocratiques) dépendent toujours économiquement (plutôt que moralement) de leurs parents. Mais pour la première fois, la jeunesse est reconnue par les éléments spécifiques, notamment son langage, son allure, sa conduite et ses moeurs.<sup>11</sup> Par conséquent, on peut considérer cette reconnaissance comme la création du nouveau groupe social : les jeunes.

Cette période comporte aussi beaucoup de changements dans le domaine de l'éducation. Un nombre de bouquins pédagogiques est sorti pour améliorer la situation dans l'éducation de la jeunesse. Ces bouquins soulignent l'importance du rôle des parents dans la vie de leurs enfants. Puis, ils proposent aux parents la création d'un système de récompenses et de sanctions pour leurs enfants. Jean Pic explique leur importance de la manière suivante : « *Les caresses ou les menaces pour les encourager à mieux faire, ou pour les intimider de ce qu'ils font mal* ». <sup>12</sup>

On peut s'apercevoir des progrès dans l'éducation des filles. L'auteur du livre *De l'éducation des filles*, François Fénelon, pense qu'il faut enseigner les jeunes femmes s'occupant du ménage. Il faut leur apprendre surtout : « *le prix de l'ordre, de l'économie, de la propreté, de se faire servir et de tenir un ménage* ». <sup>13</sup> En somme, il faut bien éduquer

---

<sup>10</sup> HEALEY, Kareen. *Naissance et organisation des universités au Moyen-Âge* [en ligne]. [Consulté le 24 novembre 2013]. Disponible sur :

<http://medieval.mrugala.net/Education/Naissance%20des%20universites.htm>.

<sup>11</sup> GALLAND, Olivier. *Sociologie de la jeunesse*. Paris : Armand Colin, 2011, p. 21.

<sup>12</sup> GALLAND, Olivier. *Sociologie de la jeunesse*. Paris : Armand Colin, 2011, p. 24.

<sup>13</sup> GALLAND, Olivier. *Sociologie de la jeunesse*. Paris : Armand Colin, 2011, p. 25.

la femme jusqu'à ce qu'elle devienne la femme bourgeoise idéale du XIX<sup>e</sup> siècle.<sup>14</sup>

Concernant la noblesse, il y a un phénomène qui s'est introduit. Il est habituel que le fils doit attendre jusqu'à la retraite de son père pour pouvoir être indépendant (adulte) et pour hériter ses pouvoirs, ses biens et ses positions dans la famille. Les jeunes nobles savent comment bien profiter des moments d'attente. Ils se sont amusés différemment que ceux de la province. Ils ont des expériences sexuelles et participent même à des viols collectifs. Ils bénéficient donc de leur liberté et ont tendance à se marier plus tard, à l'âge de 27-28 ans.<sup>15</sup> Brièvement, c'était l'époque de la jeunesse, qui se traduit par l'impatience.

### **2.3 De la Révolution française au XIX<sup>e</sup> siècle**

Au cours de cette période, on peut remarquer le renversement total dans la manière de pensée des gens. La Révolution française a brisé les barrières entre les classes sociales. Elle a été avant tout la révolution de la liberté, mais il faut bien voir que celle-ci reste soumise à la loi. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 dit que tous les hommes sont égaux en droits. Mais pour bien comprendre la Déclaration et d'autre part la Constitution, il était nécessaire, pour tous les citoyens, de savoir lire. Les députés de l'Assemblée nationale de l'époque pensent qu'il faut créer et organiser une instruction commune et universelle à tous les Français pour qu'ils puissent ainsi mieux connaître, défendre et perfectionner la Constitution.<sup>16</sup>

La Révolution a divisé l'enseignement en trois niveaux – primaire, secondaire et supérieur. En ce qui concerne les jeunes qui suivaient des cours dans les lycées, le régime intérieur des lycées a été réglé par un arrêté. Celui-ci a fixé le costume des élèves et a déterminé tout ce qui

---

<sup>14</sup> GALLAND, Olivier. *Sociologie de la jeunesse*. Paris : Armand Colin, 2011, p. 26.

<sup>15</sup> GALLAND, Olivier. *Sociologie de la jeunesse*. Paris : Armand Colin, 2011, p. 26.

<sup>16</sup> *La Révolution française et l'émancipation par l'éducation* [en ligne]. [Consulté le 9 janvier 2014]. Disponible sur : <http://www.gauchemip.org/spip.php?article908>.

concernait les examens, les prix et la discipline, etc. En ce qui concerne les élèves dans les lycées, entre les années 1809 et 1813, on peut observer un progrès sensible. Tandis qu'en 1809, il y avait 9 068 élèves dans les lycées en France, en 1813 il en existait déjà 14 492.<sup>17</sup>

Le 21 décembre 1880, grâce à la députée Camille Sée, la proposition de loi sur l'enseignement secondaire des jeunes filles a été adoptée. Devant le Sénat, elle a prononcé un discours très inspirant pour acquérir le support pour sa proposition : « *Pendant que l'homme lutte et travaille au-dehors, la femme élève les enfants. (...) elle est leur première et quelques fois leur seule institutrice ; elle cultive leurs facultés, développe leurs sentiments, leurs idées morales ; elles les préparent à la vie pratique, et la société les reçoit de ses mains tout imprégnées de ses leçons et de ses exemples. Et puisque tous les partis politiques s'accordent dans la même pensée sur l'utilité des bonnes mœurs, ils ne sauraient différer d'avis sur l'utilité de l'instruction des femmes.* »<sup>18</sup>

Cependant, en 1881 et en 1882, les lois Jules Ferry ont été votées. Ces lois concernent surtout l'enseignement primaire pour les élèves de 6 à 13 ans. L'idée principale est de créer l'enseignement obligatoire ce qui a provoqué une scolarisation de masse ; même les enfants des campagnes ont l'accès à l'enseignement. Pour libérer l'enseignement de l'influence des religieux, il a proposé l'enseignement laïque. Et la dernière loi a rendu l'école primaire gratuite.<sup>19</sup> Les lois Ferry ont permis une instruction publique obligatoire gratuite à tous les citoyens français quelle que soit la classe sociale, ce qui a aussi élevé le taux d'alphabétisation.

Même la vie des jeunes était influencée par la Constitution, notamment par le service militaire. Le décret de 1793 détermine pour la

---

<sup>17</sup> *Le Dictionnaire de pédagogie de Ferdinand Buisson* [en ligne]. [Consulté le 8 janvier 2014]. Disponible sur : <http://www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson/document.php?id=3088>.

<sup>18</sup> *Le Sénat et des services de la Bibliothèque et des Archives* [en ligne]. [Consulté le 8 janvier 2014]. Disponible sur : <http://www.senat.fr/evenement/archives/D42/loi21880.html>.

<sup>19</sup> *Le Sénat et des services de la Bibliothèque et des Archives* [en ligne]. [Consulté le 8 janvier 2014]. Disponible sur : <http://www.senat.fr/evenement/archives/D42/>.

première fois le mode de réquisition des citoyens français – la levée en masse. Mais le système mis en place par la Révolution n'était pas satisfaisant. Un nouveau mode de recrutement des armées a été présenté par la loi de Jourdan en 1798. Celle-ci a plus précisé une obligation de la conscription pour tous les hommes de 21 à 25 ans. Et par la loi en 1818, la convocation annuelle a été fixée pour les 40 000 hommes pour 6 ans.<sup>20</sup> Pour les jeunes hommes, le service militaire signifie l'étape qui les introduisait au statut adulte. Le garçon, après le service, abandonne vite la maison de ses parents pour se marier et pour avoir sa propre famille.<sup>21</sup>

Pour les jeunes, cette période après la Révolution était pleine de contrastes. Cette opposition, celle de l'individualisme, des propres ambitions et celle de l'idéal révolutionnaire, de l'idée de l'égalité, était visible tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle.<sup>22</sup>

## 2.4 De la Grande Guerre jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle

Avant la Grande Guerre, les valeurs des jeunes, comme le sentimentalisme, l'individualisme et le scepticisme, ont été substituées par l'héroïsme, le patriotisme et le positivisme. Les jeunes considéraient la guerre comme une aventure, une excitation et une distraction de la vie ordinaire. Et la guerre a été perçue comme un événement où on trouve un idéal de l'énergie et de la force et où ils vont accomplir leur viril.<sup>23</sup> Mais cette guerre a coûté cher à la France, elle comptait 1 390 000 morts dont 27 % de jeunes de moins de 28 ans.<sup>24</sup>

---

<sup>20</sup> *Petite histoire du service militaire en France* [en ligne]. [Consulté le 9 janvier 2014]. Disponible sur : <http://www.nithart.com/servmifr.htm>.

<sup>21</sup> GALLAND, Olivier. *Sociologie de la jeunesse*. Paris : Armand Colin, 2011, p.150.

<sup>22</sup> GALLAND, Olivier. *Sociologie de la jeunesse*. Paris : Armand Colin, 2011, p. 30.

<sup>23</sup> GALLAND, Olivier. *Sociologie de la jeunesse*. Paris : Armand Colin, 2011, p. 41.

<sup>24</sup> *Première Guerre mondiale* [en ligne]. [Consulté le 11 janvier 2014]. Disponible sur : [http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/Première\\_Guerre\\_mondiale/122569](http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/Première_Guerre_mondiale/122569).

La jeunesse, dans la période entre les deux guerres, se manifestait par quatre aspects : on ne va plus à l'école, on a l'emploi, on continue à vivre dans la maison de ses parents et on n'est pas encore marié.<sup>25</sup>

Après la Seconde Guerre mondiale pendant laquelle 541 000 Français<sup>26</sup> sont morts, il était nécessaire d'augmenter le niveau de natalité pour reconstruire la nation. Entre 1946 et 1953, on reconnaît un baby-boom en France. En 1946, la natalité a augmenté de 37 % par rapport à 1939, on comptait donc 840 000 naissances en 1946. Le baby-boom a atteint son sommet en 1949 avec 869 000 naissances. Ainsi, « en 1968, le tiers des Français ont moins de 20 ans. Et la tranche d'âge de 16-24 ans représente plus de 16 % de la population ».<sup>27</sup>

Entre 1945 et 1975, la croissance et le progrès scientifique alimentent la prospérité de la France. On appelle cette période historique les Trente Glorieuses. Elle est caractérisée par : l'augmentation du pouvoir d'achat, la réduction des inégalités de revenu, l'innovation technique, les nouveaux modes d'organisation du travail, l'augmentation de la productivité du travail et la hausse du niveau moyen d'éducation.<sup>28</sup>

Grâce au progrès des médias et des communications, les jeunes des années 1950 avaient la possibilité de découvrir la culture américaine. Ils ont été fascinés par la musique (le rock ou le rock 'n' roll étaient populaires), le style vestimentaire, le cinéma (James Dean était une idole des filles), le langage, etc. Les jeunes deviennent des consommateurs de produits de loisir et on assiste à l'apparition d'une « culture jeune ».<sup>29</sup>

---

<sup>25</sup> GALLAND, Olivier. *Sociologie de la jeunesse*. Paris : Armand Colin, 2011, p. 151.

<sup>26</sup> *Bilan de la Seconde Guerre mondiale* [en ligne]. [Consulté le 13 janvier 2014]. Disponible sur : [http://www.histoire-fr.com/troisieme\\_republique\\_seconde\\_guerre\\_mondiale\\_9.htm](http://www.histoire-fr.com/troisieme_republique_seconde_guerre_mondiale_9.htm).

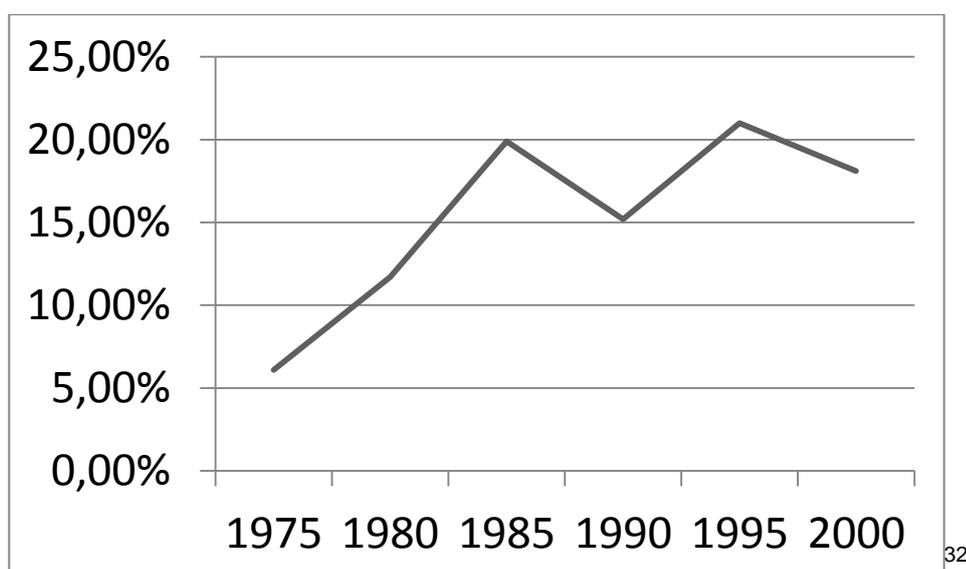
<sup>27</sup> *Les jeunes et la jeunesse après la Seconde Guerre mondiale* [en ligne]. [Consulté le 11 janvier 2014]. Disponible sur : <http://www.oboulo.com/histoire-et-geographie/histoire-contemporaine/cours-de-professeur/jeunes-jeunesse-apres-seconde-guerre-mondiale-113049.html>.

<sup>28</sup> *Trente Glorieuses* [en ligne]. [Consulté le 21 mars 2014]. Disponible sur : [http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/Trente\\_Glorieuses/185974](http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/Trente_Glorieuses/185974).

<sup>29</sup> *Les jeunes dans la société française depuis 1945* [en ligne]. [Consulté le 13 janvier 2014]. Disponible sur : [http://www.assistancescolaire.com/eleve/TSTMG/histoire/viser-le-cours/les-jeunes-dans-la-societe-francaise-depuis-1945-tstt\\_his\\_26](http://www.assistancescolaire.com/eleve/TSTMG/histoire/viser-le-cours/les-jeunes-dans-la-societe-francaise-depuis-1945-tstt_his_26).

Jean Berthoin, le ministre de l'Éducation nationale, a préparé une réforme éducative en 1959. Celle-ci concernait la scolarité obligatoire pour les élèves de 6 jusqu'à 16 ans (la scolarité obligatoire a été donc prolongée de 14 à 16 ans). Mais il a aussi réorganisé le système éducatif en proposant d'orienter les élèves à la fin du cycle d'observation de deux ans (6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>) vers l'enseignement « *qui leur convienne le mieux selon leur mérite et non selon leur origine sociale* ». Du coup, il a présenté quatre possibilités pour ces élèves : deux filières générales (courte ou longue), et deux filières techniques (courte ou longue).<sup>30</sup>

En ce qui concerne le chômage, chez les 15-24 ans le taux n'était pas si élevé en 1975. Mais de 1975 à 1985, il a graduellement augmenté de 6,1 % à 19,9 %. Entre les années 1985 et 1990, on peut observer un recul considérable du chômage des jeunes, en raison de l'intervention de l'État qui a organisé un grand nombre de stages pour les jeunes.<sup>31</sup>



<sup>30</sup> Liste chronologique des ministres chargés de l'Éducation nationale [en ligne]. [Consulté le 12 janvier 2014]. Disponible sur : [http://www.inrp.fr/she/ministres\\_bio/berthoin.htm](http://www.inrp.fr/she/ministres_bio/berthoin.htm).

<sup>31</sup> Institut national de la statistique et des études économiques — Chômage [en ligne]. [Consulté le 13 janvier 2014]. Disponible sur : [http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref\\_id=T11F042](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=T11F042).

<sup>32</sup> Graphique élaboré par l'auteure sur la base de- Evolution du taux de chômage [en ligne]. [consulté le 11 janvier 2014]. Disponible sur : [http://france-inflation.com/graph\\_chomage.php#graphique\\_chomage](http://france-inflation.com/graph_chomage.php#graphique_chomage).

### 3 LA PLACE DES JEUNES DANS LA SOCIÉTÉ

La jeunesse est un groupe très délicat à définir. Selon BIT (Bureau international du travail) et OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), les jeunes sont les individus de 15 à 24 ans. Mais il faut aussi tenir en compte des différences culturelles, géographiques, temporelles, institutionnelles qui varient selon les pays. En plus, bien d'autres limites d'âge sont utilisées par les instituts de statistiques : 16-25 ans, 16-29 ans ou même 16-35 ans (l'âge de 16 ans marque ici la fin de la scolarité obligatoire en France). De grandes différences existent évidemment en fonction de ces tranches d'âge : la plupart des jeunes de 16 à 25 ans sont encore dans le système éducatif, une grande partie de ceux entre 19 et 25 ans est déjà en phase de transition de l'éducation vers l'emploi et les 25-35 ans sont généralement en emploi. Toutefois, leur situation au regard de l'emploi n'est pas la même, elle diffère selon qu'ils sont ou non diplômés et selon le niveau et la nature de leurs diplômes. Mais d'autres facteurs peuvent également jouer un rôle important.<sup>33</sup>

#### 3.1 Les jeunes de la génération Y

Prenant en compte cet allongement de la jeunesse, on peut dire que les jeunes d'aujourd'hui appartiennent à la fameuse *génération Y*, c'est-à-dire les jeunes de 18 à 34 ans, nés entre 1980 et 2000,<sup>34</sup> qui se caractérisent par des traits communs. Ils n'ont vécu aucune guerre, ils n'ont même pas fait de service militaire, car il n'est plus obligatoire, donc ils connaissent la guerre seulement à travers les médias. Ils n'ont également pas expérimenté un monde sans sida, c'est pourquoi pour cette génération l'acte sexuel représente une prise de risque et elle reconnaît la nécessité des pratiques de protection. Les jeunes de la

---

<sup>33</sup> PROBLÈMES ÉCONOMIQUES. *Les jeunes, une génération sacrifiée, la revue économique*. 2012, numéro 3036.

<sup>34</sup> La période varie quelque peu selon les auteurs, les Y sont définis aussi comme ceux qui sont nés entre 1980 et 1994, entre 1980 et 1995 ou encore entre 1980 et 1999. Et ce sont également les limites de la tranche d'âge qui varient d'un auteur à l'autre.

génération Y sont nés à l'époque où le grand public manifeste son intérêt pour l'écologie et la protection de l'environnement, ils sont donc très sensibles à tout ce qui touche l'environnement.<sup>35</sup>

Il s'agit de la génération qui a grandi avec les nouvelles technologies et l'internet. Les jeunes de la génération Y utilisent leur ordinateur et téléphone portable quotidiennement, mais leur maîtrise de ceux-ci est très différente. En plus, on ne peut pas dire que toute la génération Y est *digitale native*, car les jeunes ne passent pas toutes leurs journées sur Facebook ou devant les jeux vidéo. Mais il est évident qu'ils utilisent ces outils avec bien plus de facilité que les précédentes générations.<sup>36</sup>

Les jeunes Y sont aussi tournés vers l'Europe et l'international, notamment grâce au programme d'échange européen *Erasmus*. Pendant le séjour sous le partenariat du programme Erasmus, les jeunes ont la possibilité d'améliorer leur connaissance d'une langue, connaître une culture différente, faire des connaissances, ce qui est très utile dans la vie professionnelle. Brièvement, le programme mentionné a pour le but d'aider au développement personnel.

Leur rapport au travail est différent, contrairement à la génération de leurs parents qui se sont sacrifiés pour l'entreprise sans avoir les bénéfices. Les jeunes Y cherchent l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée (amis et loisirs). Ils préfèrent le travail qui est enrichissant et passionnant, mais ils ne veulent pas sacrifier leur santé physique et mentale pour l'entreprise. Ils ne veulent pas rester dans la même entreprise toute leur vie comme la génération précédente. Ils pensent qu'il est valorisant d'avoir une expérience professionnelle variée et

---

<sup>35</sup> BAZIN, Yoann. *La Génération Y, une définition contextuelle avant tout* [en ligne]. [Consulté le 14 février 2014]. Disponible sur : <http://www.journaldunet.com/management/expert/54153/la-generation-y--une-definition-contextuelle-avant-tout.shtml>.

<sup>36</sup> BAZIN, Yoann. *La Génération Y, une définition contextuelle avant tout* [en ligne]. [Consulté le 14 février 2014]. Disponible sur : <http://www.journaldunet.com/management/expert/54153/la-generation-y--une-definition-contextuelle-avant-tout.shtml>.

parfois, ils n'hésitent pas à changer d'emploi pour éviter la monotonie au travail et pour acquérir les connaissances différentes.<sup>37</sup>

En résumé, la génération Y est hétérogène, comme toutes les autres, mais les jeunes de cette génération ont grandi dans le contexte qui les a « *dotés d'éléments culturels communs* ». <sup>38</sup>

### 3.2 La situation de la jeunesse face à l'emploi

Les jeunes sont perçus par la société comme une catégorie spécifique et problématique. En général, la situation des jeunes français sur le marché du travail s'est aggravée, parce qu'ils doivent faire face au durcissement des conditions d'insertion sur le marché du travail. En plus, ils sont touchés par la situation sur le marché du travail, par exemple la période de la crise économique. C'est surtout le manque d'expérience professionnelle qui constitue un frein à l'insertion des jeunes sur le marché du travail. Le chômage des jeunes, notamment des étudiants récemment diplômés, est l'un des plus graves problèmes non seulement en France, mais dans tous les pays européens. C'est la vraie difficulté, parce qu'il est nécessaire d'entrer le plus rapidement possible, après la fin de ses études, dans la vie professionnelle pour assumer la responsabilité et s'habituer à travailler. Le chômage de longue durée est encore plus dangereux, car les jeunes oublient progressivement ce qu'ils ont appris à l'école et ils perdent aussi leur confiance en eux-mêmes, la motivation et ils se sentent exclus de la société.<sup>39</sup>

Concernant les jeunes diplômés, c'est une catégorie qui est marquée par les traits suivants : l'insuffisance de connaissances, les images idéalisées de l'emploi, le salaire de départ exagéré, etc. Pour une

---

<sup>37</sup> RENOULEAU, Rémi. *À quoi reconnaît-on la génération Y* [en ligne]. [Consulté le 21 février 2014]. Disponible sur : <http://www.ddline.fr/wp-content/uploads/2012/11/A-quoi-reconnait-on-la-Generation-Y.pdf>.

<sup>38</sup> RENOULEAU, Rémi. *À quoi reconnaît-on la génération Y* [en ligne]. [Consulté le 21 février 2014]. Disponible sur : <http://www.ddline.fr/wp-content/uploads/2012/11/A-quoi-reconnait-on-la-Generation-Y.pdf>.

<sup>39</sup> DOČKALOVÁ, Pavlína. *Komparace trhu práce ČR a Francie*. Brno, 2012. 90 s. Diplomová práce na Masarykově univerzitě, obor Veřejná správa. Vedoucí diplomové práce Ing. Monika Jandová, Ph.D.

bonne transition des diplômés vers le marché de l'emploi, il faut bien relier le marché du travail au système éducatif. Afin de faciliter cette transition, les stages en entreprise sont devenus obligatoires en France pour les jeunes scolarisés. Ils sont intégrés à leur cursus pédagogique. L'objectif du stage est de prendre part à la vie professionnelle, d'acquérir une certaine expérience professionnelle et de découvrir le fonctionnement d'une entreprise.

La position de jeunes sans diplôme est encore pire. Généralement, plus le diplôme est supérieur, plus le taux d'activité est important et le taux de chômage faible. Néanmoins, chaque année, environ 135 000 jeunes abandonnent l'enseignement secondaire sans qualification ni diplôme. Les raisons pour quitter l'école sont différentes : situation familiale, toxicomanie, consommation de l'alcool, dégoût scolaire, absentéisme, etc.<sup>40</sup> L'accès à l'emploi diffère donc selon le niveau des études. Par exemple, 55 % des non-diplômés commencent leur vie active avec le contrat à durée déterminée. En comparaison avec 25 % des jeunes qui ont au moins une licence.<sup>41</sup>

### **3.3 Les facteurs influençant l'insertion sociale et professionnelle des jeunes français**

Comme il a déjà été dit, le diplôme est perçu comme la première condition de réussite, mais il y a d'autres facteurs qui ont un rôle déterminant dans l'accès à l'emploi : l'origine sociale et le lieu d'habitation.

#### **3.3.1 Les diplômes**

Le niveau de formation initiale d'un jeune qui a peu d'expérience professionnelle ou qui n'a pas d'expérience professionnelle est important

---

<sup>40</sup> AMSELLEM-MAINGUY, Yaëlle, TIMOTÉO, Joachim, VAN DE VELDE, Cécile. *Atlas des jeunes en France. Les 15-30 ans, une génération en marche*. Paris : Autrement, 2012. p.16-17.

<sup>41</sup> AMSELLEM-MAINGUY, Yaëlle, TIMOTÉO, Joachim, VAN DE VELDE, Cécile. *Atlas des jeunes en France. Les 15-30 ans, une génération en marche*. Paris : Autrement, 2012. p. 32-33.

pour l'accès à l'emploi et le maintien dans celui-ci. En France, on distingue 6 niveaux de formation qui servent à indiquer le type de formation indispensable pour occuper un poste dans le monde du travail.

Le niveau VI et V bis est le plus bas : il correspond à ceux qui sont sortis en cours de 1<sup>er</sup> cycle de l'enseignement secondaire (niveau VI) ou à ceux qui se sont arrêtés avant l'année terminale (niveau V bis) et n'ont donc obtenu ni CAP (Certificat d'aptitude professionnelle) ni BEP (Brevet d'études professionnelles). Le niveau V équivaut aux CAP ou BEP ou à la sortie de 2<sup>nd</sup> cycle général et technologique avant l'année terminale (c'est-à-dire avant le baccalauréat). Le niveau IV est le niveau baccalauréat : il peut s'agir du baccalauréat général, professionnel ou technologique ou d'un brevet de technicien, un brevet professionnel. Il correspond également à ceux qui ont abandonné leurs études supérieures sans diplôme : le niveau III équivaut à un diplôme de niveau Bac + 2 ans, par exemple un brevet de technicien supérieur (BTS), un diplôme d'études universitaires générales (DEUG), un diplôme universitaire de technologie (DUT), etc. Le niveau II est validé par une licence ou une maîtrise, il équivaut alors à un niveau égal ou supérieur au Bac + 3. Et le niveau I correspond aux diplômes de niveau égal ou supérieur à bac +4 ou 5 : diplôme de grande école, master, études approfondies, études supérieures spécialisées ou doctorat.<sup>42,43</sup>

On peut en déduire qu'un jeune ou une jeune qui est sorti de l'école sans avoir dépassé le niveau collège ou la première année d'un CAP ou BEP est « sans qualification » (niveau VI et V bis) et les jeunes de niveau V sont « sans diplôme ».

La formation et le titre scolaire sont donc aujourd'hui les valeurs essentielles de l'homme qui cherche sa place dans la société. Du fait de la montée du chômage, les responsables de la politique économique

---

<sup>42</sup> Niveau de formation et de qualification [en ligne]. [Consulté le 21 février 2014]. Disponible sur : <http://metiers.regionpaca.fr/informations-pratiques/niveaux-de-formation-et-de-qualification.html>.

<sup>43</sup> Niveaux de formation [en ligne]. [Consulté le 21 février 2014]. Disponible sur : <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/niveaux-formation.htm>.

doivent « *doter le pays d'une force de travail hautement qualifiée, capable de moderniser l'économie française et de rivaliser avec les puissances les plus compétitives* ». La formation des jeunes gens est alors avantageuse pour deux raisons - pour faire face à l'économie global et pour le placement des individus sur le marché du travail.<sup>44</sup>

### **3.3.2 L'origine sociale**

Les différences dans les parcours des jeunes dans leur dimension sociale, familiale et professionnelle varient sensiblement aussi en fonction de leur origine sociale.

Pour les jeunes hommes, il existe un parcours traditionnel qui est devenu la norme. Le parcours traditionnel signifie qu'il faut franchir certaines étapes dans l'ordre suivant :

- la fin des études,
- l'accès à l'emploi,
- un logement indépendant,
- la mise en couple.

Ce parcours traditionnel concerne 31 % de la part masculine de la génération. Il est plus pratiqué par les jeunes hommes avec les diplômes de l'enseignement supérieur et par ceux qui sont issus de familles des cadres supérieurs. Par contre, 61 % des non-diplômés et 53 % des titulaires d'un CAP ou d'un BEP suivent le même parcours traditionnel, mais selon un rythme ralenti.<sup>45</sup>

La situation des jeunes femmes est un peu différente. Les jeunes filles des classes populaires suivent ce modèle - la fin des études,

---

<sup>44</sup> ASKENAZY, Philippe, COHEN, Daniel. *27 questions d'économie contemporaine (Une jeunesse en panne d'avenir)*. Paris : Albin Michel, 2008. p. 223.

<sup>45</sup> ASKENAZY, Philippe, COHEN, Daniel. *27 questions d'économie contemporaine (Une jeunesse en panne d'avenir)*. Paris : Albin Michel, 2008. p. 215.

commencer à travailler, le mariage et elles interrompent leur activité professionnelle pour s'occuper de leurs enfants. Les jeunes filles issues des classes plus aisées quittent leur famille pour se marier et devenir maîtresses de maison. La situation des jeunes filles moins diplômées est l'une des plus graves. Chez ces filles, « *l'accès à l'indépendance passe par le mariage avant de passer par l'emploi* ». En comparaison avec les jeunes hommes de même âge, les jeunes filles franchissent les étapes du parcours plus rapide.

Les jeunes des familles ouvrières sont un groupe particulier. Sous l'influence de la crise économique, les branches de la production industrielle disparaissent, donc il arrive la dévalorisation des diplômes techniques et de la force physique, l'extension du chômage et la paupérisation. De plus, « *la prolongation de la scolarité obligatoire et la banalisation de l'entrée des fils d'ouvriers dans l'enseignement secondaire* » mènent à la disqualification du groupe ouvrier. Pour les jeunes des familles ouvrières n'est la stabilisation dans un emploi durable qu'un but éloigné. Donc, souvent la période des emplois précaires ou le chômage précède. Comme ils sont en manque d'argent, ils n'ont pas l'accès aux loisirs des jeunes. En bref, ils sont mieux formés, moins payés et plus exposés au chômage.<sup>46</sup>

### 3.3.3 Le lieu d'habitation

Dans l'accès à l'emploi, les résidents des quartiers défavorisés se heurtent souvent à une discrimination liée au lieu d'habitation. Il s'agit d'à peu près 5 millions d'habitants qui vivent dans les banlieues et qui sont marginalisés. Les jeunes des banlieues proviennent surtout des familles qui se trouvent dans la situation précaire : chômeurs, mères célibataires ou travailleurs intérimaires. Ces familles bénéficient d'aides sociales et elles vivent souvent dans les logements jugés trop petits. Les jeunes de ces familles fréquemment « *traînent dans la rue, squattent les caves et*

---

<sup>46</sup> MAUGER, Gérard. *La reproduction des milieux populaires « en crise »* [en ligne]. [Consulté le 22 février 2014]. Disponible sur : <http://www2.cndp.fr/revuevei/mauger113.htm>.

*occupent les entrées des immeubles* ». Ce sont des jeunes entre 12 et 30 ans qui doivent faire face à leurs échecs professionnels (causés par les échecs scolaires), car ils sont le plus touchés par le chômage. Le racisme crée l'autre handicap pour les jeunes des périphéries. La majorité d'entre eux sont les Arabes, Noires et musulmanes, pour lesquels il est difficile de passer un entretien d'embauche, car ils sont tout de suite éliminés sur la base de leur nom ou de leur couleur de peau.<sup>47</sup> Pour gagner leur vie, ils sont obligés de chaparder dans les supermarchés. Mais pour certains, ce n'est qu'un début. Ils passent à des vols plus importants – portables, scooters, voitures, etc. Les autres s'engagent dans le commerce de la drogue. Ce sont souvent les leaders de groupes, qui sont en même temps les dealers et qui font sa propre clientèle parmi les jeunes de banlieue. Pour conclure, la vie dans la banlieue est la bataille quotidienne qui est « *marquée par la désorganisation sociale, le chômage, la précarité et la déstructuration familiale* ».<sup>48</sup>

En bref, on peut dire que la situation économique des jeunes Français n'est pas satisfaisante et les jeunes Français, eux-mêmes, sont plutôt pessimistes quant à leur avenir. Surtout ceux qui sont au chômage et ne disposent pas d'un soutien familial se trouvent dans une situation précaire.

---

<sup>47</sup> ANQUETIL, Gilles et CASTEL, Robert. *Les jeunes de banlieue, ces « étrangers de l'intérieur assignés à résidence* » [en ligne]. [Consulté le 21 février 2014]. Disponible sur : <http://bibliobs.nouvelobs.com/actualites/20130313.OBS1712/les-jeunes-de-banlieue-ces-etrangers-de-l-interieur-assignes-a-residence.html>.

<sup>48</sup> SAUVADET, Thomas. *Les jeunes « guerriers » des cités* [en ligne]. [Consulté le 21 février 2014]. Disponible sur : [http://www.scienceshumaines.com/les-jeunes-guerriers-des-cites\\_fr\\_15277.html](http://www.scienceshumaines.com/les-jeunes-guerriers-des-cites_fr_15277.html).

## 4 LES PROBLÈMES D'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES

De nos jours, l'insertion professionnelle est pour la génération Y plus difficile et plus tardive qu'autrefois. Premièrement, elle est difficile parce que les jeunes doivent faire face à la concurrence importante sur le marché du travail. Deuxièmement, comme il a déjà été dit, l'insertion professionnelle pour cette génération est tardive à cause de l'allongement de la durée de la scolarité. Au cours des dernières années, on peut clairement observer que les élèves et les étudiants sortent de plus en plus tard du système scolaire. En 1950, les jeunes de 20 ans avaient déjà leur premier emploi stable. En comparaison avec les jeunes en 2000, ceux-ci ont obtenu leur premier emploi stable à l'âge de 28 ans.<sup>49</sup> Un jeune est inséré lorsque ses caractéristiques d'emploi perdent leur singularité initiale, en comparaison de celles de l'ensemble de la population active.<sup>50</sup>

La période entre l'achèvement des études et l'installation dans un premier emploi stable s'allonge donc d'une manière inexplorable, au prix de frustrations et d'incertitudes. C'est le contexte social et économique qui représente une grande incertitude pour les jeunes d'aujourd'hui, contrairement aux générations précédentes pour lesquelles l'accès au logement et la réalisation de leurs objectifs de carrière étaient moins problématiques et la famille était une valeur précieuse.<sup>51</sup>

Il est sans doute très frustrant pour un jeune en âge de travailler et de fonder une famille de ne pas être à même de le faire à cause du chômage. En plus, si le jeune commence sa vie professionnelle par une période de chômage, il est presque sûr qu'il continuera généralement toute sa vie à rencontrer plus de difficultés que les autres.

---

<sup>49</sup> AMSELLEM-MAINGUY, Yaëlle, TIMOTÉO, Joachim, VAN DE VELDE, Cécile. *Atlas des jeunes en France. Les 15-30 ans, une génération en marche*. Paris : Autrement, 2012. p. 11.

<sup>50</sup> LEFRESNE, Florence. *Les jeunes et l'emploi*. Paris : La Découverte, 2003. p. 6.

<sup>51</sup> ASKENAZY, Philippe, COHEN, Daniel. *27 questions d'économie contemporaine (Une jeunesse en panne d'avenir)*. Paris : Albin Michel, 2008. p. 212.

Les jeunes en France, comme les jeunes du monde entier, rencontrent de nombreuses difficultés surtout sur le marché du travail. Le constat le plus alarmant est leur fort niveau de chômage. « *Ce fort taux de chômage des plus jeunes reflète surtout les difficultés d'insertion des moins diplômés, car ceux qui poursuivent des études sont plus âgés et mieux préparés lorsqu'ils entrent sur le marché du travail* ». <sup>52</sup>

#### 4.1 Le chômage des jeunes en France

Le chômage des jeunes est un problème que l'on rencontre dans la plupart des pays développés, donc la France n'échappe pas non plus à cette tendance. Le taux de chômage des jeunes est un des indicateurs que l'on cite souvent pour qualifier l'insertion professionnelle de ces derniers. Le chômage des jeunes représente l'ensemble des personnes en âge de travailler (généralement on parle de 15 ans et plus), qui sont privées d'emploi et en recherchant un. <sup>53</sup>

En France, à cause de la crise économique, toutes les catégories de l'âge souffrent de nombreuses pertes d'emploi. Mais la tranche d'âge la plus sensible au chômage est la catégorie des jeunes de 15 à 24 ans, où le niveau de chômage a atteint 22,8 % en 2013. <sup>54</sup> Beaucoup d'entre eux poursuivent leurs études sans travailler en parallèle et ne sont pas comptabilisés dans la population active. Mais il est surprenant qu'il n'y ait pas une grande différence entre les sexes.

En 2009, le niveau de chômage des femmes était simplement supérieur de 0,5 point à celui des hommes. Cela peut s'expliquer par plusieurs raisons. Premièrement, la récession économique a touché les secteurs de l'industrie et la construction qui sont surtout le domaine des jeunes hommes. Puis, les femmes ont profité des créations d'emplois

---

<sup>52</sup> OLM, Christine et MULLER, Lara. *Les jeunes face à l'insertion professionnelle euro* [en ligne]. [Consulté le 7 mars 2014]. Disponible sur : <http://www.credoc.fr/pdf/Rech/C292.pdf>.

<sup>53</sup> *Chômage* [en ligne]. [Consulté le 7 mars 2014]. Disponible sur : <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/chomage.htm>.

<sup>54</sup> *Le taux de chômage au sens du BIT baisse de 0,1 point au quatrième trimestre 2013* [en ligne]. [Consulté le 7 mars 2014]. Disponible sur : <http://www.insee.fr/fr/themes/info-rapide.asp?id=14>.

dans le secteur tertiaire (les services) qui a été le moins touché par la crise. Finalement, les hommes sont davantage concernés par l'emploi d'intérim qui a été notamment touché par la crise.<sup>55</sup> Donc, on peut voir clairement que l'écart du taux de chômage entre hommes et femmes se réduit en principe, on peut désormais parler presque de l'égalité entre femmes et hommes dans ce domaine. En revanche, les écarts par catégories socioprofessionnelles sont importants. Comme on peut observer dans le tableau de l'annexe 10.1, en 2012, le taux de chômage des ouvriers (14,4 %) était presque quatre fois plus élevé que celui des cadres (3,7 %).

On peut donc clairement voir que le diplôme reste toujours le meilleur atout pour éviter le chômage et pour accéder rapidement à l'emploi. Les personnes sans diplôme ou moins qualifiées sont le plus exposées au chômage et à la précarité. Entre mai 2008 et novembre 2009, le chômage a augmenté chez les jeunes malgré le niveau de diplôme.<sup>56</sup> En 2009, le taux de chômage des jeunes non diplômés, qui sont sortis de la formation initiale depuis moins de trois ans, était assez fort (45 %) et en même temps, il était quatre fois supérieur à celui observé parmi les titulaires au moins d'un Bac+2. Les diplômés des études supérieures étaient moins touchés par la crise en 2008, donc on peut dire que le diplôme les a protégés du chômage en période de la crise. Ceux qui détiennent un diplôme des études supérieures ont aussi l'accès plus rapide à un contrat de qualité, notamment un CDI, donc l'emploi stable de long terme. Il est évident que l'insertion professionnelle des jeunes diplômés varie selon leur parcours. Certains jeunes diplômés ne trouveront aucun emploi cinq ans après leur sortie de l'école tandis que d'autres, si leur diplôme est exigé sur le marché du travail, accéderont directement à un emploi stable.<sup>57</sup> Par exemple, les jeunes

---

<sup>55</sup> *Chômage* [en ligne]. [Consulté le 7 mars 2014]. Disponible sur : [http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref\\_id=T11F042](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=T11F042).

<sup>56</sup> *Trajectoires en début de carrière* [en ligne]. [Consulté le 21 mars 2014]. Disponible sur : [http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/FORMEMP13\\_e\\_FTL02insertion.pdf](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/FORMEMP13_e_FTL02insertion.pdf).

<sup>57</sup> LEFRESNE, Florence. *Les jeunes et l'emploi*. Paris : La Découverte, 2003. p. 5.

sortis d'écoles d'ingénieur ou de commerce s'insèrent le plus vite. Mais un niveau d'études n'est pas le seul facteur d'insertion professionnelle, c'est la filière d'études qui est aussi un déterminant significatif. Selon l'enquête du Céréq, qui a été menée en 2007, les jeunes titulaires d'un CAP ou BEP industriel s'insèrent plus rapidement que des jeunes diplômés d'un baccalauréat général. À part des études, il est aussi important d'avoir un réseau pour accéder à l'emploi. En 2004, 34 % des jeunes ont eu leur premier poste justement grâce à leur réseau social et 22 % à la suite d'une candidature spontanée. Les petites annonces jouent un rôle secondaire (10 %), également les établissements de formation (9 %).<sup>58</sup>

En septembre 2013, dans l'ensemble de l'Union européenne, il y a eu 5,584 millions de jeunes au chômage, ce qui représente 23,5 % en total. En comparaison avec le mois de septembre 2012, le nombre de jeunes chômeurs de moins de 25 ans a diminué de 57 000. Les taux de chômage les plus bas en septembre 2013 ont été enregistrés en Allemagne (7,7 %) et en Autriche (8,7 %). Par contre, les taux les plus élevés ont été observés en Grèce (57,3 %) et en Espagne (56,5 %). La France a atteint le niveau moyen de 26,1 % en septembre 2013 et la République tchèque a atteint le taux de 18,8 %.<sup>59</sup>

Mais il existe de nombreux dispositifs et aides vers lesquels les jeunes peuvent se tourner.

#### **4.1.1 L'assurance chômage**

En France, pour être indemnisé, le salarié doit perdre son travail à la suite d'un licenciement, d'une rupture conventionnelle ou d'une fin de contrat à durée déterminée. La démission ne permet pas, en principe, avoir droit à l'assurance chômage. Le système national de l'indemnisation

---

<sup>58</sup> OLM, Christine et MULLER, Lara. *Les jeunes face à l'insertion professionnelle euro* [en ligne]. [Consulté le 7 mars 2014]. Disponible sur : <http://www.credoc.fr/pdf/Rech/C292.pdf>.

<sup>59</sup> *Le taux de chômage à 12,2 % dans la zone euro* [en ligne]. [Consulté le 7 mars 2014]. Disponible sur : [http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY\\_PUBLIC/3-31102013-BP/FR/3-31102013-BP-FR.PDF](http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_PUBLIC/3-31102013-BP/FR/3-31102013-BP-FR.PDF).

du chômage a été créé en 1958 et il est géré par l'Unédic (l'Union nationale professionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce). L'assurance chômage est dirigée de manière paritaire par les syndicats des employés et le patronat et elle est financée par les contributions des salariés et des entreprises du secteur privé.<sup>60</sup>

L'Unédic gère l'assurance chômage des salariés du secteur privé et il a une double mission. Premièrement, il fournit un revenu de remplacement et deuxièmement, il favorise le retour à l'emploi. Principalement, l'Unédic prescrit les règles d'indemnisation du chômage et ensuite, il contrôle leur mise en oeuvre parce que c'est Pôle emploi qui verse les allocations. « *L'Unédic recouvre plus de 30 milliards d'euros de cotisations et de contributions reversées sous forme d'allocation et d'aides au retour à l'emploi* ». <sup>61</sup>

En France, il est possible de toucher une allocation chômage pendant deux ans. Mais la durée de versement de l'allocation varie en fonction de la durée préalable d'affiliation (les moins de 50 ans doivent travailler au minimum 4 mois au cours des 28 derniers mois, les plus de 50 ans au cours des 36 derniers mois) et de l'âge du demandeur d'emploi. Par exemple, les plus de 50 ans peuvent être indemnisés pendant trois ans et les plus de 61 ans peuvent percevoir les allocations chômage jusqu'à ce qu'ils aient droit à obtenir leur retraite à taux plein.<sup>62</sup>

## 4.2 Le panorama des mesures pour l'emploi

Il est difficile de dresser un inventaire complet des dispositifs et des aides pour les emplois, car il y en a vraiment une quantité innombrable et ils se multiplient encore avec la crise économique. Pour ces raisons, je ne

---

<sup>60</sup> *Les essentiels de l'Unédic* [en ligne]. [Consulté le 7 mars 2014]. Disponible sur : <http://www.unedic.org/article/les-essentiels-de-l-unedic>.

<sup>61</sup> *Les essentiels de l'Unédic* [en ligne]. [Consulté le 7 mars 2014]. Disponible sur : <http://www.unedic.org/article/les-essentiels-de-l-unedic>.

<sup>62</sup> *Le régime français de protection sociale - Assurance chômage* [en ligne]. [Consulté le 7 mars 2014]. Disponible sur : [http://www.cleiss.fr/docs/regimes/regime\\_france5.html](http://www.cleiss.fr/docs/regimes/regime_france5.html).

décrirai pas ici toutes les mesures prises, mais seulement quelques-unes à titre d'exemples.

## **4.2.1 Les dispositifs de formation en alternance**

Dans le cadre d'une formation en alternance, on propose en France le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation. Le premier relève de la formation initiale, le deuxième s'inscrit dans le cadre de la formation continue. Il s'agit des contrats de travail qui permettent d'associer une formation théorique dans un établissement d'enseignement et une formation pratique en entreprise.

### **4.2.1.1 Le contrat d'apprentissage**

Le contrat d'apprentissage est un type de contrat de travail qui est conclu entre l'employeur et le salarié. Ce contrat est destiné aux jeunes de 16 à 25 ans qui suivent une formation générale, théorique et pratique dans un centre de formation d'apprentis (CFA) et en alternance, ils travaillent chez un employeur privé ou public. C'est un grand avantage de ce type de contrat de travail parce qu'ils peuvent mettre en oeuvre les connaissances acquises en CFA. La durée du contrat d'apprentissage est variable, elle dépend du titre ou du diplôme que le salarié prépare. Elle est généralement entre 1 et 3 ans et peut être adaptée pour tenir compte du niveau initial du salarié. Le contrat d'apprentissage comporte certains avantages pour l'apprenti ainsi que pour l'employeur. Tout au long de l'apprentissage, un apprenti est guidé par un maître d'apprentissage et il reçoit le salaire qui n'est pas soumis à cotisations salariales. L'employeur, quant à lui, bénéficie d'une indemnité compensatrice forfaitaire qu'il reçoit de la région.<sup>63</sup>

---

<sup>63</sup> *Le contrat d'apprentissage* [en ligne]. [Consulté le 28 février 2014]. Disponible sur : [http://www.emploi.gouv.fr/\\_pdf/fiche\\_contrat\\_apprentissage.pdf](http://www.emploi.gouv.fr/_pdf/fiche_contrat_apprentissage.pdf).

### **4.2.1.2 Le contrat de professionnalisation**

Le contrat de professionnalisation est un type de contrat de travail en alternance, qui est aussi conclu entre l'employeur et le salarié, soit sous forme d'un contrat à durée déterminée (CDD), soit à durée indéterminée (CDI). Dans le cas d'un CDD, l'action de professionnalisation<sup>64</sup> dure toute la durée du contrat (6-24 mois). Dans le cadre d'un CDI, elle se déroule au début du contrat.<sup>65</sup> La formation théorique comporte des enseignements généraux, professionnels et technologiques qui sont dispensés par un organisme de formation ou par l'entreprise elle-même si elle dispose d'un tel service. Les périodes d'enseignement théorique alternent avec des périodes de travail dans l'entreprise où le salarié exerce une activité qui correspond à la qualification visée. Ce contrat est destiné aux jeunes de 16 à 25 ans. L'objectif du contrat de professionnalisation est une insertion professionnelle ou le retour à l'emploi des jeunes par l'acquisition d'une qualification professionnelle.<sup>66</sup>

### **4.2.2 Les mesures d'aide aux emplois du secteur marchand**

Les mesures d'aide aux emplois du secteur marchand, dont nous allons parler, sont centrées sur les jeunes ayant soit des difficultés sociales qui posent problème pour rechercher un emploi, soit résidant dans les zones urbaines sensibles (ZUS). On ne va mentionner que deux dispositifs : les emplois francs et le contrat unique d'insertion-Contrat initiative emploi (CUI-CIE). Tous les deux dispositifs concernent uniquement les entreprises du secteur marchand.

---

<sup>64</sup> L'Action de professionnalisation-alternance entre enseignements et périodes de travail en entreprise.

<sup>65</sup> *Le contrat de professionnalisation* [en ligne]. [Consulté le 28 février 2014]. Disponible sur : <http://www.onisep.fr/Decouvrir-les-metiers/Premiers-pas-vers-l-emploi/Alternance/Tout-savoir-sur-l-alternance/Le-contrat-de-professionnalisation>.

<sup>66</sup> *Le contrat de professionnalisation* [en ligne]. [Consulté le 28 février 2014]. Disponible sur : <http://www.pole-emploi.fr/employeur/le-contrat-de-professionnalisation-@/suarticle.jspz?id=4798>.

### 4.2.2.1 Les emplois francs

Le dispositif des emplois francs est destiné aux jeunes de 16 à 30 ans, qui résident dans les ZUS<sup>67</sup> depuis au moins 6 mois consécutifs et peuvent justifier d'une durée minimale de 12 mois de recherche d'emploi au cours des 18 derniers mois. En effet, le taux de chômage dans les ZUS est redoublé par rapport au reste de la France.<sup>68</sup> Ce dispositif n'est pas limité par le niveau de la scolarisation, il peut également s'agir de jeune titulaire d'un diplôme ou pas. Le dispositif s'adresse aux entreprises du secteur marchand qui embauchent un jeune à temps plein et sous le CDI. À ces entreprises, l'aide forfaitaire est attribuée (un montant total de 5 000 € en deux versements, dont 2 500 € chacun).<sup>69</sup>

### 4.2.2.2 Le contrat unique d'insertion-Contrat initiative emploi

Le contrat unique d'insertion-Contrat initiative emploi (CUI-CIE) est un type de contrat de travail qui peut être conclu sous le CDD ou le CDI. Le salarié qui est engagé en CUI-CIE peut bénéficier de formations, d'un accompagnement ou de la validation des acquis de l'expérience (VAE). Ce dispositif a pour but de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi qui ont rencontré des difficultés professionnelles et sociales d'accès à l'emploi.<sup>70</sup> Les entreprises du secteur marchand qui embauchent les gens sous le CUI-CIE peuvent bénéficier de 500 € par mois.<sup>71</sup>

---

<sup>67</sup> Les communes concernées par des emplois francs sont par exemple : Grenoble, Lille, Marseille, Toulouse, etc.

<sup>68</sup> *Emplois francs* [en ligne]. [Consulté le 28 février 2014]. Disponible sur : <http://www.emploi.gouv.fr/dispositif/emplois-francs>.

<sup>69</sup> *Les emplois francs* [en ligne]. [Consulté le 28 février 2014]. Disponible sur : <http://www.emploiinformationpaca.org/fr/espace-public/acceder-a-l-emploi/emploi-des-jeunes/emplois-francs.aspx>.

<sup>70</sup> *Le contrat unique d'insertion- Contrat initiative emploi (CUI-CIE)* [en ligne]. [Consulté le 28 février 2014]. Disponible sur : <http://travail-emploi.gouv.fr/informations-pratiques,89/les-fiches-pratiques-du-droit-du,91/contrats,109/le-contrat-unique-d-insertion,10997.html>.

<sup>71</sup> *CUI-CIE* [en ligne]. [Consulté le 28 février 2014]. Disponible sur : <http://www.emploi.gouv.fr/dispositif/cui-cie>.

### **4.2.3 Les mesures d'aide aux emplois du secteur non marchand**

Les mesures d'aide aux emplois du secteur non marchand sont destinées aux jeunes qui sont éloignés de l'emploi en raison de leur niveau de la scolarisation ou de leur origine sociale. Ces emplois ont été créés dans le secteur non marchand pour des activités qui auront une utilité sociale.<sup>72</sup>

#### **4.2.3.1 Le contrat unique d'insertion – Contrat d'accompagnement dans l'emploi**

Le contrat unique d'insertion – Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) est un type de contrat de travail, sous forme d'un CDD ou d'un CDI. Le salarié est accompagné par un tuteur et par un référent. Dans le cadre d'un CUI-CAE, les actions de formation professionnelle et de validation des acquis de l'expérience (VAE) nécessaires à la réalisation de l'objectif professionnel du salarié sont prévues. Ce dispositif a le même objectif qu'un CUI-CIE : faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi qui ont rencontré des difficultés professionnelles et sociales d'accès à l'emploi. La seule différence consiste dans le secteur, le CUI-CAE est prévu pour un secteur non marchand.<sup>73</sup>

#### **4.2.3.2 L'emploi d'avenir**

Le dispositif de l'emploi d'avenir concerne les jeunes de 16 à 25 ans, qui sont sans diplôme ou titulaires d'un CAP ou d'un BEP (c'est-à-dire qui ont atteint un niveau de formation inférieur au niveau IV de la nomenclature officielle) ayant des difficultés importantes pour trouver un

---

<sup>72</sup> *Emplois d'avenir* [en ligne]. [Consulté le 28 février 2014]. Disponible sur : <http://www.emploi.gouv.fr/dispositif/emplois-davenir>.

<sup>73</sup> *Le contrat unique d'insertion - contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE* [en ligne]. [Consulté le 28 février 2014]. Disponible sur : <http://travail-emploi.gouv.fr/informations-pratiques,89/les-fiches-pratiques-du-droit-du,91/contrats,109/le-contrat-unique-d-insertion,10998.html>.

emploi. Ce sont les jeunes résidant dans la ZUS ou dans la ZRR (une zone de revitalisation rurale) qui bénéficient en priorité des emplois d'avenir. Le contrat peut être conclu sous un CDD ou un CDI de 1 à 3 ans. Les compétences qui sont acquises par un jeune dans le cadre de l'emploi d'avenir sont reconnues par une attestation de formation, une attestation d'expérience professionnelle ou une VAE. Le jeune bénéficiant du dispositif emploi d'avenir est suivi par un tuteur ou par un référent.<sup>74</sup>

#### **4.2.4 Les actions pour l'emploi des jeunes des quartiers**

Les jeunes des quartiers sensibles sont généralement perçus comme des jeunes en difficultés. Ils bénéficient donc de dispositifs spécifiques touchant le domaine éducatif ainsi que celui de l'insertion professionnelle. C'est surtout le Plan « Espoir banlieues », présenté en février 2008 qui a proposé quelques mesures parmi lesquelles on peut citer le contrat d'autonomie et le développement des Écoles de la deuxième chance (E2C).

##### **4.2.4.1 Le contrat d'autonomie**

Le contrat d'autonomie est un dispositif qui sert à accompagner un jeune de 16 à 25 ans vers l'emploi durable ou la formation qualifiante. Ce contrat est destiné aux jeunes qui rencontrent des difficultés quelconques d'accès à l'emploi. Comme il a déjà été dit, le contrat d'autonomie doit déboucher vers l'emploi durable (sous forme de CDD, CDI, contrat à durée temporaire supérieure ou égale à 6 mois). Un jeune en contrat d'autonomie reçoit une bourse de 300 € mensuels (pendant 6 mois au maximum). Ce dispositif peut être avantageux également pour les entreprises qui recrutent les jeunes « *motivés, informés sur le poste de travail, qui disposent d'un "savoir être" pour intégrer l'entreprise* ».

---

<sup>74</sup> *Emploi d'avenir* [en ligne]. [Consulté le 28 février 2014]. Disponible sur : <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F24438.xhtml>.

L'intégration peut être facilitée aussi par un suivi dans l'emploi pendant six mois.<sup>75</sup>

#### 4.2.4.2 Les Écoles de la deuxième chance

Depuis le 8 février 2008, le développement des Écoles de la deuxième chance permet aux jeunes des quartiers les plus défavorisés de retourner à l'école. L'école de la deuxième chance est destinée aux jeunes de 18 à 25 ans (ou plus) qui ont abandonné les études sans diplôme. L'E2C permet à ces jeunes de continuer leurs études et aussi de faire deux ou trois stages dans les entreprises.<sup>76</sup> La durée de la formation est très variable, de 9 mois à 1 an, parce que les cursus sont personnalisés pour chacun. Dans l'E2C, les jeunes maîtrisent « *des savoirs de base : lire, écrire, compter, notion d'informatique, notion d'une langue étrangère* ». <sup>77</sup>

#### 4.2.5 L'accompagnement des jeunes par les missions locales

Depuis trente ans, il existe des missions locales. Les missions locales sont les associations qui ont pour but d'aider les jeunes de 16 à 25 ans avec l'insertion sociale et professionnelle. Elles aident dans trois domaines : professionnel, social et vie sociale. Dans le domaine professionnel, elles permettent l'accès à une formation professionnelle et ils recherchent des emplois pour les jeunes. Dans les autres domaines, elles accompagnent les jeunes dans leur recherche d'un logement autonome ou facilitent l'accès aux activités sportives et culturelles.<sup>78</sup> Ces missions locales mobilisent les aides existantes et les acteurs locaux de l'insertion. Elles sont financées principalement par l'État, mais également par les communes et régions. En 2010, 468 missions locales ont accueilli

<sup>75</sup> *Contrat d'autonomie* [en ligne]. [Consulté le 28 février 2014]. Disponible sur : <http://www.emploi.gouv.fr/dispositif/contrat-d%E2%80%99autonomie>.

<sup>76</sup> *L'école de la deuxième chance* [en ligne]. [Consulté le 21 janvier 2014]. Disponible sur : <http://www.e2c.lu/>.

<sup>77</sup> *Fondation des Écoles de la 2e Chance en France* [en ligne]. [Consulté le 21 janvier 2014]. Disponible sur : <http://www.fondatione2c.org/srt/e2c/flb/show?location.id:=1349>.

<sup>78</sup> *Le réseau des missions locales* [en ligne]. [Consulté le 16 février 2014]. Disponible sur : <http://www.emploi.gouv.fr/cnml/reseau-des-missions-locales>.

500 000 jeunes<sup>79</sup> et elles les ont aidés à accéder à une formation professionnelle et à rechercher un emploi.

Le rôle de l'État dans l'accompagnement des jeunes vers l'emploi est alors un facteur déterminant. L'objectif des dispositifs et des aides d'État est d'assurer une insertion sociale et professionnelle. Toutefois, ce n'est pas seulement l'État qui aide les jeunes. Même l'Union européenne les soutient par les programmes d'échanges et différentes bourses. Ces programmes et subventions permettent un meilleur accès des jeunes ressortissant de l'Union européenne à l'emploi.

---

<sup>79</sup> AMSELLEM-MAINGUY, Yaëlle, TIMOTÉO, Joachim, VAN DE VELDE, Cécile. *Atlas des jeunes en France. Les 15-30 ans, une génération en marche*. Paris : Autrement, 2012. p. 34.

## **5 L'ACCUEIL DES JEUNES EN ENTREPRISE**

Sorti de l'école, le jeune comment peut-il trouver sa place dans l'entreprise et surtout dans sa nouvelle équipe ? Il est évident qu'être nouveau et jeune dans l'entreprise représente une combinaison de facteurs de risques non négligeables. On va essayer de mentionner quelques-uns dans ce chapitre et de répondre ainsi à la question suivante : L'âge est-il un frein pour l'intégration du nouvel employeur dans l'entreprise ?

### **5.1 Le rapport au travail**

En France, 70 % des jeunes de 18 à 29 ans estiment l'importance de travail. Le travail permet au jeune de mettre en oeuvre les valeurs importantes pour lui et aussi valeur en soi. Le premier aspect conduit à s'intéresser à l'univers professionnel. Il y a plusieurs valeurs qui comptent beaucoup pour la personne dans l'univers professionnel, par exemple le respect des instructions, l'équité dans la rémunération, les attentes à l'égard de l'emploi exercé, la liberté de décision et la satisfaction de l'exercice de l'activité. Les enquêtes différentes ont révélé que les attentes des jeunes à l'égard de l'emploi étaient structurées autour de grandes dimensions : les attentes matérielles (le salaire), les relations humaines (l'ambiance), l'expression de la personne dans son activité (l'intérêt du travail) et l'utilité sociale. Et le deuxième aspect exprime l'importance accordée au travail dans la vie et ce que le travail apporte à la personne.<sup>80</sup>

### **5.2 Les carrières de jeunes en situation précaire**

Les carrières de jeunes en situation précaire varient selon le niveau de leurs ressources familiales, scolaires, sociales, économiques et culturelles. Et ces carrières se diversifient à partir de formes de travail :

---

<sup>80</sup> GALLAND, Olivier, ROUDET, Bernard. *Les jeunes Européens et leurs valeurs*. Paris : La Découverte, 2005. p. 208-209.

un CDD, le travail intérimaire, les petits boulots, les emplois aidés (le contrat d'apprentissage, un CUI-CAE, etc.), les statuts nés de la solidarité (un RMI<sup>81</sup>), le statut d'intermittent du spectacle, le travail au noir, etc. La construction du rapport au travail de jeunes en situation précaire est liée aux aspects moraux de la carrière, par lesquels le jeune prend conscience de lui-même et appréhende les autres. Certains jeunes en situation de précarité ou de chômage sont paralysés, d'autres essaient de retrouver une voie et d'autres cherchent, comment redonner du sens au travail. « *Les jeunes d'aujourd'hui se trouvent pris entre l'injonction à travailler et l'impossibilité de travailler sous les formes prescrites* ». <sup>82</sup>

Alors, trois types de carrières de jeunes en situation précaire peuvent être désignés :

- Les carrières d'assignation à la précarité,
- Les carrières d'adaptation à la précarité,
- Les carrières de résistance à la précarité.

### **5.2.1 Les carrières d'assignation à la précarité**

Les carrières d'assignation à la précarité regroupent particulièrement des jeunes d'origine ouvrière de niveau scolaire VI-V et IV. Elles sont caractérisées d'abord par une durée longue à l'accès à l'emploi fondée sur le nombre de travaux intermédiaires, de stages de formation, de périodes de chômage. Après, les niveaux des emplois sont placés au bas de la hiérarchie sociale et ces emplois sont destinés aux jeunes de bas niveau de qualification. Dans ce type de carrière, le travail est vécu comme contraint, mais ces jeunes ne se révoltent pas contre l'imposition de travaux socialement perçus comme disqualifiants. Ils n'ont

---

<sup>81</sup> RMI - un revenu minimum d'insertion.

<sup>82</sup> NICOLE-DRANCOURT, Chantal, ROULLEAU-BERGER, Laurence. *Les jeunes et le travail*. Paris : Presses universitaires de France, 2001. p. 221.

pas de projet d'accéder à un emploi plus satisfaisant pour eux, car ils se sentent captifs des situations de précarité.<sup>83</sup>

### 5.2.2 Les carrières d'adaptation à la précarité

Les carrières d'adaptation à la précarité regroupent des jeunes de milieux populaires, titulaires de CAP et des jeunes liés à des classes moyennes, généralement titulaires du bac et du DEUG. Ces carrières comptent des périodes très courtes de chômage, mais celles-ci se répètent souvent. Elles se définissent par l'accès difficile à l'emploi stable. Cette catégorie se caractérise par les emplois dont les contenus et les niveaux apparaissent ajustés aux formations reçues. Les petits boulots et les activités associatives et culturelles leur permettent de définir un projet à venir qui joue un rôle fondamental, car c'est plutôt l'existence du projet qui compte que les conditions réelles de sa réalisation.<sup>84</sup>

### 5.2.3 Les carrières de résistance à la précarité

Les carrières de résistance à la précarité regroupent des jeunes issus des classes populaires et des classes moyennes. Il s'agit des jeunes qui ont un niveau scolaire oscillant entre les niveaux V et III qui pratiquent « en continu » plusieurs activités associatives, sociales, économiques, culturelles, sportives et politiques. Certains jeunes construisent leurs carrières autour des emplois aidés dans le secteur marchand, complétés par du travail au noir, tandis que d'autres s'organisent autour de statuts intermédiaires. Les jeunes sont donc mis à distance de l'emploi stable, car il y a un écart « *entre ce à quoi ils aspirent et les opportunités qui s'offrent à eux* ». <sup>85</sup>

---

<sup>83</sup> NICOLE-DRANCOURT, Chantal, ROULLEAU-BERGER, Laurence. *Les jeunes et le travail*. Paris : Presses universitaires de France, 2001. p. 222.

<sup>84</sup> NICOLE-DRANCOURT, Chantal, ROULLEAU-BERGER, Laurence. *Les jeunes et le travail*. Paris : Presses universitaires de France, 2001. p. 223.

<sup>85</sup> NICOLE-DRANCOURT, Chantal, ROULLEAU-BERGER, Laurence. *Les jeunes et le travail*. Paris : Presses universitaires de France, 2001. p. 224.

De plus en plus de jeunes vont faire face à l'épreuve dure de la précarité. La variété des carrières montre comment le rapport au travail se complexifie à cause de la multiplicité des formes de travail et le flou des aspirations des jeunes qui les conduisent à pratiquer des activités différentes.<sup>86</sup>

### 5.3 Le salaire

La question des inégalités tient une place centrale dans les débats sur la rémunération. Les différences salariales ont globalement beaucoup évolué. Même en France, on peut observer une grande différence dans la répartition des revenus. « *En 1977, les quinquagénaires gagnaient 15 % de plus que les trentenaires, alors qu'en 2000 l'écart était de 40 %* ». Pour la génération des Trente Glorieuses, deux choses étaient caractéristiques : le salaire croissant à l'embauche et le salaire qui a augmenté avec l'ancienneté. Cette double augmentation garantit une promotion sociale et la confiance en l'avenir. Mais à partir de 1975, la situation a changé. Le salaire d'embauche n'était pas supérieur à celui des jeunes de générations précédentes. Il s'ensuit que les inégalités salariales ont accru et que le renversement de la pauvreté des plus vieux vers les plus jeunes a suivi. D'ailleurs, ces inégalités sont intensifiées par la politique française. Celle-ci a favorisé d'attribuer les dépenses liées à la retraite et au vieillissement plutôt que les dépenses liées à l'éducation et à la jeunesse. En général, les sortants de l'enseignement secondaire ont des salaires mensuels plus bas que les diplômés de l'enseignement supérieur. « *En 2012, les jeunes diplômés du supérieur... ont un salaire net médian de 1 450 euros après des études courtes et 1 770 euros après des études longues* ». Ils occupent souvent des emplois de cadres tandis que les sortants du second degré ont les postes moins qualifiés. Les diplômés de l'enseignement supérieur, qui ont fini leurs études il y a plus de dix ans, ont un salaire net médian de 2 580 euros nets. Pour plus

---

<sup>86</sup> NICOLE-DRANCOURT, Chantal, ROULLEAU-BERGER, Laurence. *Les jeunes et le travail*. Paris : Presses universitaires de France, 2001. p. 225.

d'information sur les salaires mensuels selon le diplôme, le sexe et la durée depuis la sortie de formation initiale, on peut voir le tableau de l'annexe 10.2.

Maintenant, on va se concentrer sur les inégalités salariales selon le sexe. Celles-ci ne s'expliquent pas généralement par le niveau de formation ni par l'ancienneté sur le marché du travail, on constate simplement que les femmes à même niveau de formation, d'âge ou d'ancienneté que les hommes ont un salaire inférieur à celui des hommes. Parmi les jeunes sortis de formation initiale depuis 1 à 4 ans, le salaire médian des femmes en 2012 était de 1 300 euros alors que le salaire médian des hommes s'élevait à 1 430 euros, soit 10 % de plus. Les inégalités de salaires entre femmes et hommes se creusent avec l'ancienneté sur le marché du travail. Parmi les jeunes, qui ont terminé leurs études depuis de 11 ans ou plus, les hommes touchent un salaire de 1 900 euros tandis que les femmes ont un salaire de 1 480 euros (comme on peut le voir dans le tableau de l'annexe 2). Les hommes ont alors un salaire médian supérieur de 28,4 % à celui des femmes. Ces écarts sont en partie liés au fait que ce sont les femmes qui travaillent plus souvent à temps partiel que les hommes.<sup>87</sup>

#### **5.4 La mobilité professionnelle**

Comme l'ancienneté des jeunes sur le marché du travail augmente, les mobilités professionnelles des jeunes baissent. Parmi les jeunes, qui sont entrés dans la vie active depuis 3 et 7 ans, 68 % n'ont pas changé d'emploi ou n'ont pas occupé de nouvel emploi et 16 % des jeunes ont occupé encore un autre emploi. La mobilité la plus faible est chez les diplômés de l'enseignement supérieur. Ce phénomène est causé par la crise économique qui s'est traduite par la stabilité des emplois pour les plus diplômés et par le changement des emplois pour les moins

---

<sup>87</sup> 2.7. *Salaires* [en ligne]. [Consulté le 21 mars 2014]. Disponible sur : [http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/FORMEMP13\\_e\\_FTL02insertion.pdf](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/FORMEMP13_e_FTL02insertion.pdf).

diplômés. Les jeunes non diplômés sont rattachés à plus d'emplois que l'ensemble de la génération.<sup>88</sup>

## 5.5 La discrimination des jeunes

« Une discrimination est une inégalité de traitement fondée sur un critère prohibé par la loi, comme (origine, sexe, âge, etc.) ou dans un domaine visé par la loi, comme l'emploi, le logement, etc. ».<sup>89</sup> C'est essentiellement la discrimination dans le monde du travail à laquelle nous porterons notre attention. Malgré tous les efforts déployés par le gouvernement pour élaborer les politiques contre la discrimination, elle est toujours vivement répandue sur le marché du travail non seulement en France. Il existe plusieurs types de discrimination, parmi ceux-ci on va choisir : la discrimination ethnique, la discrimination des femmes et la discrimination des handicapés.

### 5.5.1 La discrimination ethnique

La discrimination vis-à-vis des jeunes d'origine étrangère se manifeste à travers le non-accès à l'emploi, l'accès à des emplois disqualifiants et le manque de reconnaissance dans le monde du travail. Ensuite, les jeunes discriminés souffrent de blessures identitaires profondes.<sup>90</sup>

Les jeunes qui connaissent d'importantes difficultés d'accès à l'emploi en France sont d'origine maghrébine. Ils s'affrontent à la discrimination du côté des employeurs, même du côté des acteurs publics. En général, les jeunes d'origine étrangère, qui sont faiblement diplômés, trouvent de plus en plus difficilement un contrat de travail ordinaire. À savoir, les jeunes français d'origine européenne occupent

<sup>88</sup> 2.10. *Mobilités et situation en début de carrière* [en ligne]. [Consulté le 21 mars 2014]. Disponible sur : [http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/FORMEMP13\\_e\\_FTL02insertion.pdf](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/FORMEMP13_e_FTL02insertion.pdf).

<sup>89</sup> *Lutte contre les discriminations* [en ligne]. [Consulté le 24 mars 2014]. Disponible sur : <http://www.jeunes.gouv.fr/interministeriel/citoyennete/vivre-ensemble/article/lutte-contre-les-discriminations>.

<sup>90</sup> NICOLE-DRANCOURT, Chantal, ROULLEAU-BERGER, Laurence. *Les jeunes et le travail*. Paris : Presses universitaires de France, 2001. p. 227.

les emplois transitoires du secteur marchand tandis que les jeunes français d'origine maghrébine occupent les substituts à l'emploi. À présent, les jeunes d'origine étrangère sont les plus souvent tenus à distance dans le monde du travail et ils sont perçus comme les citoyens plus ou moins redevables. Dans la position des salariés, ils souffrent de trois formes de racisme :

- Le racisme politique,
- Le racisme culturel,
- Le racisme institutionnel.

Dans le cas du racisme politique, les jeunes sont désavantagés sur le marché du travail en raison de leur origine culturelle. Les employeurs soit refusent de les embaucher, soit ils leur demandent de changer de prénom. Le racisme culturel s'exprime par la méfiance, rejet ou peur à l'égard des jeunes étrangers. Les employeurs disent que ces jeunes peuvent rencontrer les difficultés d'intégration au travail parce que leur culture n'est pas adaptée. Le racisme institutionnel se manifeste par les formes différentes : la suspicion, l'humiliation ou la violence.<sup>91</sup>

## **5.5.2 La discrimination des femmes**

Principalement, il existe deux causes de la discrimination des femmes. Premièrement, le niveau de la scolarité, ce qui est un peu paradoxal, parce que les filles ont généralement des parcours scolaires plus réussis que ceux des garçons, néanmoins les femmes ont plus de difficultés de s'insérer sur le marché du travail que les hommes. La raison est simple, les filles choisissent les parcours moins rentables au niveau de salaires et les parcours prédisposés au chômage, comme les sciences humaines, etc. Selon un sondage du Céreq, réalisé en 2009, 46 % des

---

<sup>91</sup> NICOLE-DRANCOURT, Chantal, ROULLEAU-BERGER, Laurence. *Les jeunes et le travail*. Paris : Presses universitaires de France, 2001. p. 229.

jeunes femmes apparaissent concernées par une discrimination salariale.<sup>92</sup>

Deuxièmement, les discriminations envers les femmes sur le marché du travail sont liées à un autre aspect : la vie privée. La majorité des femmes doit trouver un équilibre convenable entre vie professionnelle et vie privée ou subordonner la vie privée à la carrière. Surtout la maternité est un problème pour les employeurs, 23 % de femmes ont affirmé, qu'elles avaient été interrogées sur leur situation familiale pendant un entretien d'embauche. La maternité à la fin des études favorise le chômage à cause du retour tardif sur le marché du travail après le congé de maternité sans avoir la qualification nécessaire et ainsi, les femmes risquent souvent l'exclusion. Le taux élevé de la maternité concerne notamment des jeunes en situation précaire.<sup>93</sup>

### 5.5.3 La discrimination des handicapés

La loi du 11 février 2005 pose le principe d'accès des personnes handicapées aux institutions ouvertes à l'ensemble de la population, c'est-à-dire elle permet la scolarisation des enfants handicapés en milieu ordinaire. Le but de cette loi est donc d'intégrer les élèves et étudiants handicapés vers inclusion. Malgré les efforts du gouvernement, le niveau de la scolarisation de ceux-ci reste faible. Donc, pour cette raison, l'entrée dans la vie active est plus difficile pour eux. Il est vrai qu'il est obligatoire pour les entreprises de plus de 20 salariés d'employer au moins 6 % de personnes handicapées, mais cette condition est remplie à peine par la moitié des entreprises (même si c'est sous peine de pénalités financières). Pour les employeurs, avoir un salarié handicapé n'est pas trop rentable. D'un côté, l'entreprise bénéficie des aides

---

<sup>92</sup>EPIPHANE, Dominique, MORA, Virginie. *Discrimination sexiste* [en ligne]. [Consulté le 24 mars 2014]. Disponible sur : <http://www.cereq.fr/index.php/articles/Focus/Discriminations-sexistes-comment-font-elles-pour-supporter-cela>.

<sup>93</sup>FENNIRA, Youssef Belhassen. *Discrimination des femmes à l'entrée sur le marché du travail* [en ligne]. [Consulté le 24 mars 2014]. Disponible sur : [http://www.memoireonline.com/12/11/4986/m\\_Discrimination-sur-le-marche-du-travail--les-femmes6.html](http://www.memoireonline.com/12/11/4986/m_Discrimination-sur-le-marche-du-travail--les-femmes6.html).

financières d'État en cas de recrutement d'un salarié handicapé. Mais sa productivité est faible et de plus, l'employeur doit adapter des locaux aux besoins particuliers d'une personne handicapée. Par conséquent, le taux de chômage des jeunes handicapés de moins de 30 ans était de 40 % en 2008.<sup>94</sup>

---

<sup>94</sup> AMSELLEM-MAINGUY, Yaëlle, TIMOTÉO, Joachim, VAN DE VELDE, Cécile. *Atlas des jeunes en France. Les 15-30 ans, une génération en marche*. Paris : Autrement, 2012. p. 20-21.

## **6 LA PARTIE PRATIQUE**

### **6.1 La description du questionnaire**

Pour cette partie de mon mémoire, j'ai élaboré un questionnaire mesurant la place des jeunes sur le marché du travail en France et en République tchèque. Le questionnaire comprend dix questions et il est rédigé en français et en tchèque. J'ai opté pour les questions fermées à choix multiples qui présentent aux personnes interrogées diverses possibilités de réponses. Dans de rares cas uniquement, les répondants ont la possibilité de formuler eux-mêmes la réponse. On peut trouver les deux versions de questionnaire dans les annexes 10.3 et 10.4. Ce questionnaire a été envoyé aux jeunes en France et en République tchèque, qui sont déjà employés ou qui sont actuellement au chômage. J'ai recueilli 23 réponses à la version française du questionnaire et 23 réponses au questionnaire rédigé en tchèque. L'outil statistique que j'ai choisi pour faire des statistiques à partir des données recueillies est le calcul des pourcentages.

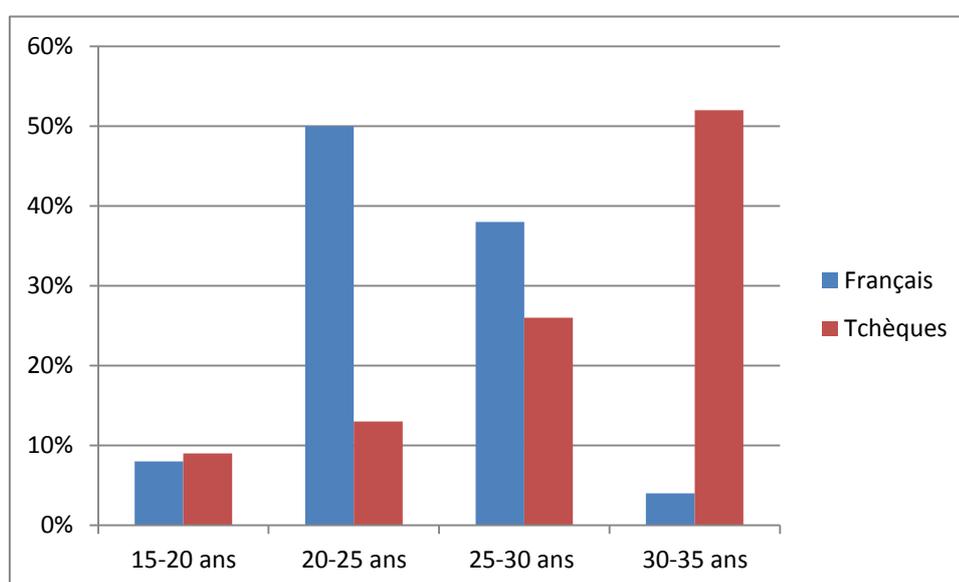
### **6.2 La présentation des résultats**

Les résultats obtenus sont présentés dans le même ordre que sur le questionnaire, il faut donc commencer par l'identification des répondants. Premièrement, les réponses m'ont permis d'identifier les répondants par rapport à leur sexe, leur formation et leur âge.

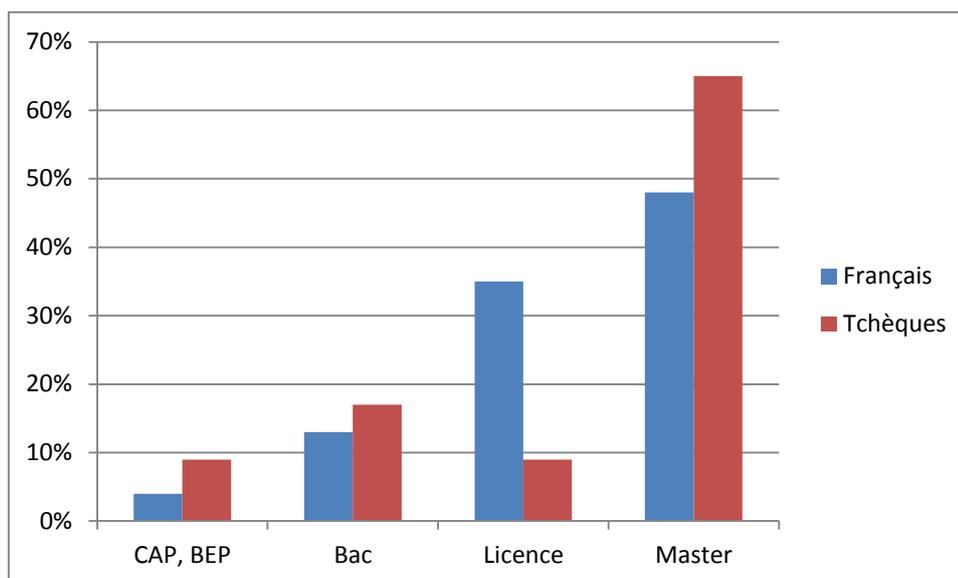
#### **6.2.1 L'identification des répondants par rapport à leur sexe, leur niveau d'éducation et leur âge**

Les répondants à la version française du questionnaire étaient en majorité des hommes – 57 % contre 43 % des femmes. Il en est de même pour le questionnaire destiné aux répondants tchèques, mais le pourcentage est différent de celui en français. Le questionnaire tchèque a été rempli par 22 % des femmes et par 78 % des hommes.

La répartition des répondants selon la tranche d'âge des répondants est présentée dans le graphique ci-dessous. Comme il résulte de la légende du graphique, les Français sont représentés par les colonnes en bleu, les Tchèques par les colonnes en rouge. Il ressort de ce graphique en bâtons que la plus grande représentation des répondants français (50 %) est entre 20 et 25 ans. Par contre, parmi les répondants tchèques, les 30 et 35 ans représentent la tranche d'âge la plus nombreuse (52 %).



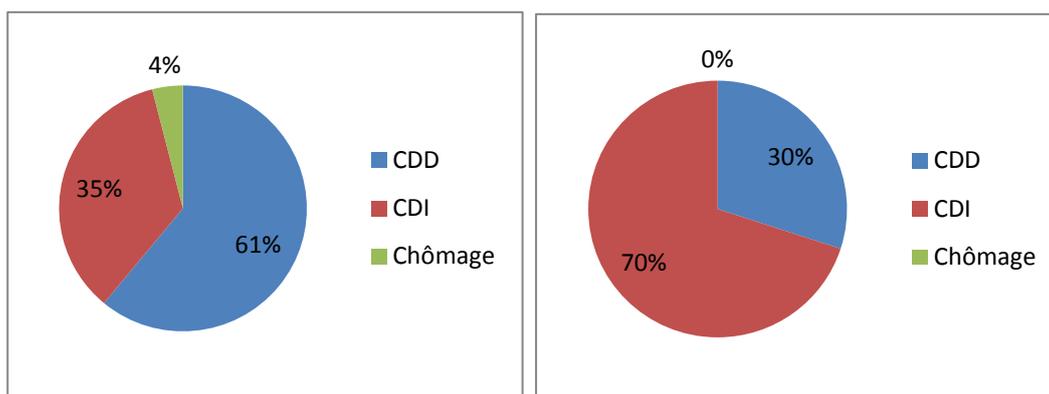
Le graphique suivant répartit les répondants selon leur niveau d'éducation. On peut observer certaines différences entre les Français et les Tchèques. Le diplôme de master a été obtenu par 48 % des répondants français et par 65 % des répondants tchèques. 35 % des Français et 9 % des Tchèques ont obtenu une licence. Puis, 13 % des répondants français sont titulaires d'un baccalauréat et on peut dire presque la même chose pour les Tchèques, car parmi eux, 17 % possèdent un baccalauréat. Finalement, il ressort de ce graphique que seulement 4 % des répondants français ont obtenu un diplôme CAP ou BEP et 9 % des répondants tchèques ont atteint le même niveau (CAP/BEP).



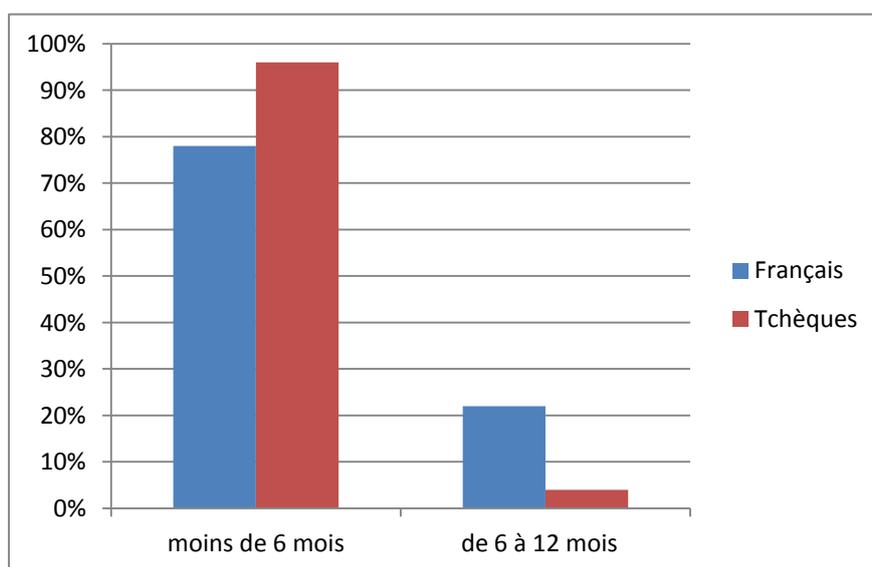
## 6.2.2 L'analyse des réponses

Après la présentation du profil des répondants, je vais analyser les réponses à 10 questions posées dans mon questionnaire. Le critère d'analyse est la fréquence des réponses identiques aux questions posées. On va toujours comparer les réponses des Français avec celles des Tchèques. Et certains résultats sont en plus illustrés par les graphiques ou diagrammes.

La première question porte sur le type du contrat de travail : **« Sous quel contrat de travail travaillez-vous ? »** Les répondants français sont représentés par le graphique à gauche et les répondants tchèques par celui à droite. Il ressort du graphique à gauche que la majorité des Français (61 %) travaillent sous un CDD et 35 % sous un CDI. Seulement 4 % des répondants français sont au chômage. Les réponses des répondants tchèques révèlent que la majorité des Tchèques (70 %) travaillent sous un CDI et 30 % sous un CDD. Il ressort aussi du graphique à droite qu'aucun répondant tchèque n'est actuellement au chômage. Ces résultats peuvent sembler un peu surprenants, car la loi française prévoit la conclusion d'un CDD seulement pour le remplacement d'un salarié (en congé de maternité par exemple) ou pour faire face à un surcroît du travail.



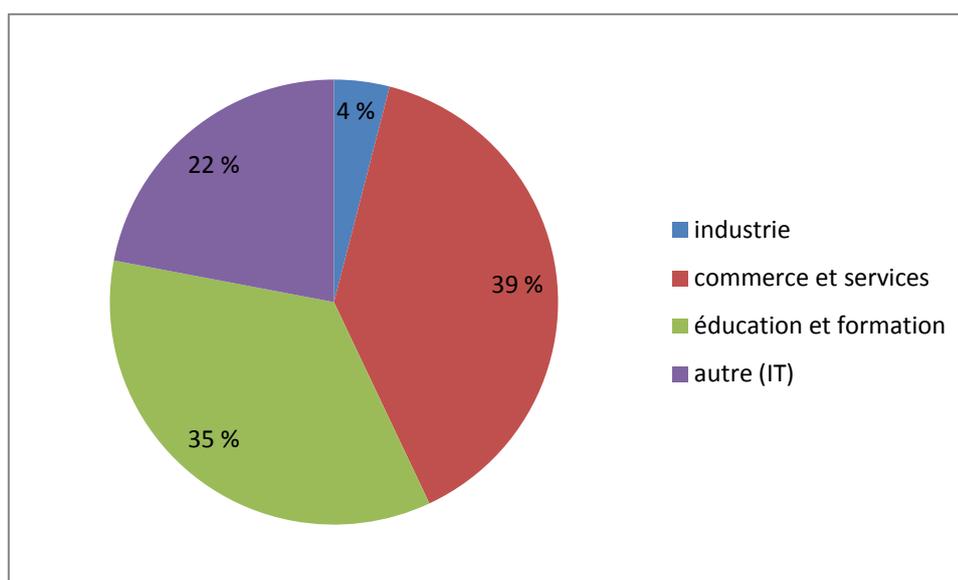
Après avoir analysé les réponses obtenues à la deuxième question : « **Combien de temps avez-vous cherché du travail ?** », je peux constater que le plus grand nombre des Français (78 %) ont cherché du travail pendant moins de 6 mois et seulement 22 % des répondants français ont cherché du travail pendant une période de 6 à 12 mois. Presque tous les Tchèques interrogés (96 %) affirment qu'ils ont trouvé un emploi pendant une durée maximale de 6 mois et seulement 4 % déclarent avoir trouvé un emploi pendant une période dont la durée est comprise entre 6 et 12 mois.



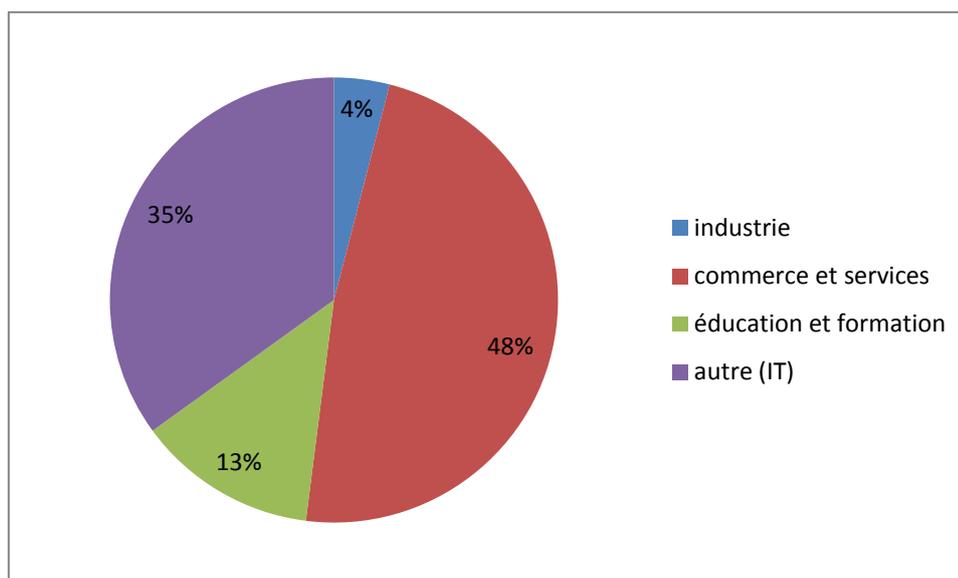
Des résultats à la troisième question « **Avez-vous trouvé un emploi dans votre domaine d'études ?** » on peut dégager que chez les Français les réponses sont presque à l'équilibre, car 57 % d'entre eux ont choisi la réponse qu'ils avaient trouvé un emploi dans leur domaine

d'études et, par contre, 43 % des Français déclarent ne pas avoir trouvé un emploi dans leur domaine d'études. Du côté des répondants tchèques, les réponses donnent un résultat contradictoire, car 70 % des répondants tchèques affirment avoir trouvé un emploi dans leur domaine d'études, contre 30 % des répondants tchèques qui n'en ont pas trouvé.

Les réponses à la quatrième question : « **Dans quel emploi travaillez-vous ?** » sont illustrées dans deux diagrammes. Le premier résume les résultats obtenus par les répondants français et le deuxième résume ceux obtenus par les répondants tchèques. Les Français interrogés travaillent majoritairement dans le domaine du commerce et des services (39 %) et dans le domaine de l'éducation et de la formation (35 %).



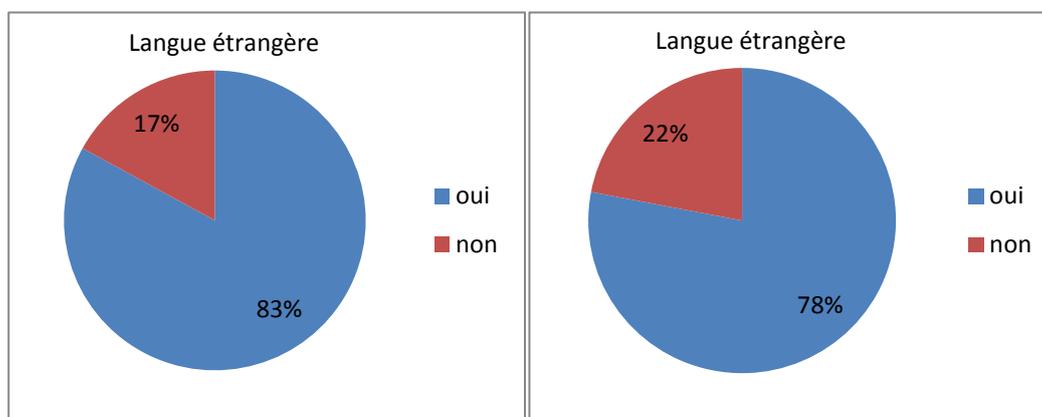
L'analyse des réponses des Tchèques interrogés permet de montrer que les répondants tchèques qui déclarent travailler dans le domaine du commerce et des services constituent le groupe le plus nombreux (48 %), suivis de ceux qui travaillent dans le domaine de IT (les technologies de l'information et de la communication) – 35 %. L'éducation et la formation sont représentées par 13 % et l'industrie par 4 %.



La cinquième question concerne le sujet de la discrimination au travail qui est toujours d'actualité en France. Néanmoins, à la question **« Vous sentez-vous victime d'une forme de discrimination dans votre emploi ? Si oui, en raison de quoi ? »** aucun Français ni aucune Française qui ont répondu à mon questionnaire ne se sentent victimes de discrimination. Les Tchèques interrogés ont majoritairement répondu (91 %) de la même façon, mais 9 % se sentent victime de discrimination en raison de leur âge et de leur sexe.

À la question numéro six : **« Parlez-vous une ou plusieurs langues étrangères ? Si oui, la connaissance d'une langue étrangère a-t-elle constitué un atout non négligeable pour trouver votre emploi ? »**, les réponses des répondants français et tchèques sont presque à l'équilibre. Les répondants français sont représentés par le graphique à gauche et les répondants tchèques par celui à droite. 83 % des Français et 78 % des Tchèques déclarent qu'ils parlent une ou plusieurs langues étrangères. Et seulement 17 % des Français et 22 % des Tchèques ne parlent pas de langues étrangères. La moitié des répondants français estiment que la connaissance d'une langue étrangère les a aidés à trouver un emploi. Il est étonnant que 52 % des répondants tchèques, qui connaissent une langue étrangère, trouvent

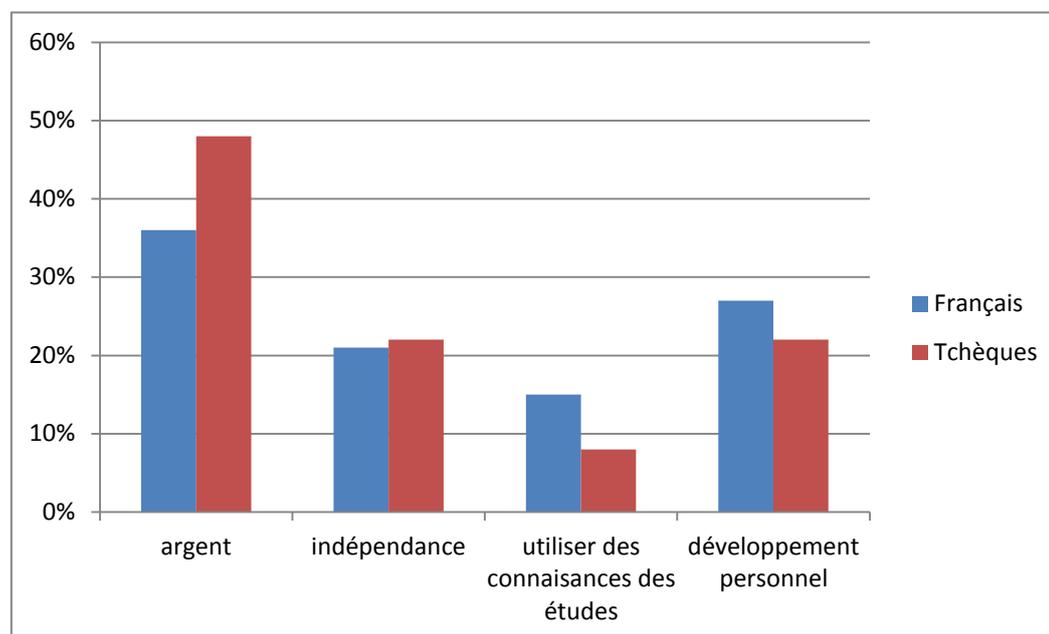
que la connaissance d'une langue étrangère ne constituait pas un atout non négligeable dans la recherche de leur emploi.



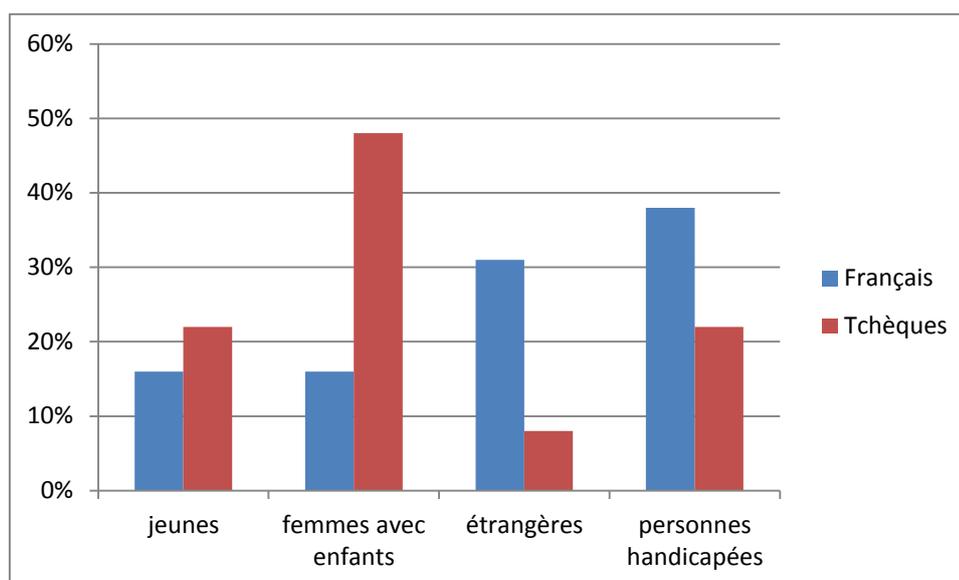
La septième question concerne les stages et elle est formulée de la manière suivante : « **Avez-vous effectué(e) un stage dans le cadre de votre formation ? Si oui, est-ce que ce stage vous a permis de trouver un emploi ?** » Il n'est pas surprenant que 70 % des Français aient effectué un stage dans le cadre de leur formation, parce que le stage est obligatoire pour plusieurs parcours universitaires. Et pour 53 % d'entre eux, le stage effectué constitue un atout, parce que celui-ci leur a permis de trouver un emploi. Au contraire, en République tchèque, le stage n'est pas obligatoire, donc 100 % des répondants tchèques indiquent qu'ils n'ont effectué aucun stage.

Les réponses à la question numéro huit : « **Pourquoi travaillez-vous / voulez-vous travailler ?** » sont illustrées dans le graphique ci-dessous. Celui-ci montre que les répondants français travaillent surtout pour l'argent (36 %) et pour leur développement personnel (27 %), mais le pourcentage indiquant l'indépendance n'est pas négligeable (21 %). Au contraire, les répondants tchèques préfèrent travailler pour l'argent (48 %), pour leur développement personnel (22 %) et pour leur indépendance (22 %). La possibilité d'utiliser leurs connaissances des

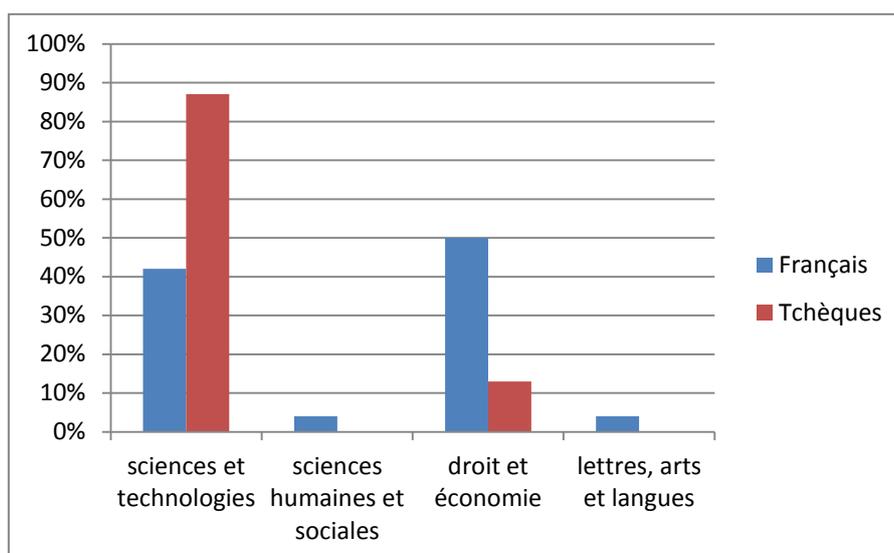
études occupe la dernière place chez les Français (16 %) aussi bien que chez les Tchèques (8 %).



Les deux dernières questions demandent l'opinion des répondants. En répondant à la question numéro neuf : « **À votre avis, quelle est la catégorie la plus défavorisée sur le marché du travail en France / République tchèque ?** », les répondants français reconnaissent les personnes handicapées comme les personnes les plus défavorisées en France (38 %), suivies des étrangers ou des minorités ethniques (31 %). 16 % des répondants français ont choisi identiquement la catégorie des jeunes et celle des femmes avec enfants comme la catégorie la plus défavorisée. Il ressort du graphique que les répondants tchèques considèrent les femmes avec enfants (48 %) comme la catégorie la plus défavorisée. 22 % des Tchèques interrogés estiment que ce sont les jeunes et les personnes handicapées qui sont les plus défavorisés. Et 8 % des répondants tchèques considèrent les étrangers ou les minorités ethniques comme la catégorie la plus défavorisée, ce qui peut s'expliquer par le fait qu'en République tchèque, il n'y a pas le taux d'immigration si élevé qu'en France.



La dernière question est formulée de la manière suivante : « **À votre avis, quelles filières mènent le plus rapidement à un emploi ?** » 50 % des Français interrogés jugent que les filières comme le droit et l'économie mènent le plus rapidement à un emploi et 42 % estiment que ce sont les sciences et les technologies qui permettent d'accéder le plus vite à un emploi. Seulement 4 % pensent que les sciences humaines et sociales mènent le plus rapidement à un emploi. Il en est de même pour les lettres, les arts et les langues qui ont été indiquées de nouveau par 4 % comme la filière qui mène le plus rapidement à un emploi. Par contre, les répondants tchèques ne reconnaissent que l'importance de deux filières – 87 % des répondants tchèques considèrent les sciences et les technologies comme la filière qui mène le plus rapidement à un emploi et 13 % pensent que les filières comme le droit et l'économie permettent d'accéder le plus vite à un emploi. On peut donc observer une différence considérable d'opinion entre les répondants français et les répondants tchèques.



### 6.3 Les conclusions du questionnaire

L'objectif de ma recherche a été de décrire la situation des jeunes sur le marché du travail en France et en République tchèque. Pour atteindre cet objectif, j'ai utilisé la méthode de la statistique descriptive.

Les réponses au questionnaire ont fait ressortir plusieurs écarts entre les chiffres recueillis parmi les répondants tchèques et français : les jeunes Tchèques qui travaillent sous un CDI sont beaucoup plus nombreux que les jeunes Français (70 % contre 35 %). Les jeunes Français ont majoritairement effectué un stage, tandis que parmi les Tchèques aucun répondant n'a pas fait de stage. Les jeunes Français considèrent les personnes handicapées et les étrangers comme les catégories les plus défavorisées. Par contre, les jeunes Tchèques trouvent les femmes avec enfants et les jeunes comme les catégories les plus défavorisées.

Néanmoins, l'analyse des réponses permet d'affirmer qu'il existe plus de points communs : les jeunes en France et en République tchèque ont majoritairement trouvé un emploi relativement tôt – au cours de 6 mois, et dans leur domaine d'études. Les domaines, dans lesquels les jeunes répondants travaillent, sont presque identiques dans les deux pays, le plus grand nombre d'entre eux travaillent dans le domaine du

commerce et des services. Dans la plupart des cas, les jeunes ne se sentent pas victime d'une forme de discrimination. La majorité des répondants français et tchèques indiquent qu'ils travaillent surtout pour l'argent et pour leur développement personnel. Les jeunes des deux pays estiment que les sciences et les technologies permettent d'accéder vite à un emploi, mais les jeunes Français apprécient encore plus le droit et l'économie.

L'analyse a aussi apporté quelques résultats surprenants. Même si le chapitre cinq de ce mémoire traite la problématique de la discrimination en France, aucun répondant français n'a pas déclaré qu'il se sentait victime de la discrimination. La plupart des jeunes Français (61 %) travaillent sous un CDD alors que la conclusion d'un tel contrat n'est possible que pour l'exécution d'une tâche précise et temporaire et seulement dans les cas prévus par la loi. Ils doivent donc faire face à l'instabilité de l'emploi.

Mais il est évident que l'échantillon de 23 répondants français et de 23 répondants tchèques peut être considéré plutôt comme un microéchantillon, donc les données d'un tel échantillon ne permettent pas généraliser sur l'ensemble de la population. Les résultats issus de ce questionnaire ne peuvent être utilisés que dans le cadre de ce mémoire.

## 7 CONCLUSION

Ce mémoire dont le but était de décrire la place des jeunes sur le marché du travail en France couvre plusieurs sujets dont notamment l'histoire des jeunes en France, la place des jeunes dans la société, les problèmes d'insertion professionnelle des jeunes et l'accueil des jeunes en entreprise. Les sujets ont été abordés après avoir examiné les informations des ouvrages français et tchèques et les sites Internet.

Pour la récolte et le traitement des données recueillies auprès des jeunes en France et en République tchèque, la technique de questionnaire et les techniques statistiques (calcul de la moyenne, représentation graphique) ont été utilisées. J'ai formé un échantillon de 46 répondants (chacun des pays est représenté par 23 répondants).

À l'issue du traitement des données et de l'interprétation des résultats, des conclusions suivantes ont été tirées :

- On a observé le développement historique des jeunes à partir du Moyen Âge jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle et on peut constater que la place des jeunes dans chaque période historique était différente. D'abord, au Moyen Âge, les jeunes ne se distinguent pas des adultes et l'enseignement est destiné uniquement aux garçons provenant de familles riches. Mais la Révolution française a brisé les barrières entre les classes sociales et plus tard, elle a permis la scolarisation de masse d'après les lois Jules Ferry.

- Mais on peut constater qu'à travers l'histoire de notre société les jeunes ont toujours joué le rôle de premier plan. Principalement, on s'est intéressé à la génération Y. On a découvert que le terme génération Y désigne les jeunes de 18 à 34 ans qui se caractérisent par des traits communs. Ils n'ont jamais vécu la guerre ni participé au service militaire. Ils sont fortement intéressés par l'écologie et par tout ce qui concerne la protection de l'environnement. Et ils maîtrisent (dans le niveau différent)

les nouvelles technologies et l'internet. Leur rapport au travail est différent contrairement à la génération précédente. Ils cherchent plutôt l'équilibre entre la vie professionnelle et privée.

- En France, les jeunes cumulent de nombreuses difficultés sur le marché du travail. Le constat le plus marquant relatif à la situation professionnelle des jeunes est leur fort niveau de chômage. Depuis plusieurs dizaines d'années, le taux de chômage a toujours été plus élevé pour les jeunes que pour les plus âgés. Essentiellement à cause de la crise économique et le bas niveau d'éducation est une partie des jeunes au chômage. Plus exactement, la catégorie la plus touchée est la catégorie des jeunes de 15 à 24 ans avec le niveau de chômage 22,8 %.

- Les différences observées entre les tranches d'âge s'expliquent principalement par les différences de niveaux de formation atteints. Les jeunes sans diplôme ou peu diplômés sont plus éprouvés que les autres dans leur insertion dans la vie, qu'elle soit professionnelle ou sociale. Néanmoins, il existe aussi d'autres facteurs qui désavantagent certains groupes de jeunes. Les diplômes, l'origine sociale et le lieu d'habitation, ce sont les principaux facteurs qui influencent l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

- Il existe certaines solutions qui sont proposées aujourd'hui aux jeunes, telles que les aides d'État. On les a présentés sous quatre catégories. D'abord, les dispositifs de formation en alternance (le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation). Puis, les mesures d'aide aux emplois du secteur marchand (les emplois francs et le CUI-CIE) et non marchand (le CUI-CAE et l'emploi d'avenir). Enfin, il s'agit des actions pour l'emploi des jeunes des quartiers (le contrat d'autonomie, les Écoles de la deuxième chance et les missions locales).

- On a appris que les groupes des jeunes les plus discriminés sont les jeunes étrangers, les jeunes femmes et les jeunes handicapés. La discrimination des jeunes étrangers peut mener jusqu'à l'humiliation

d'une personne ou la violence. Les jeunes femmes ont les difficultés de s'insérer sur le marché du travail principalement pour deux raisons. Elles choisissent les parcours moins rentables sur le marché du travail (les sciences humaines) et leur maternité pose souvent des problèmes liés au retour à l'emploi. Les personnes handicapées ont souvent le niveau de la scolarisation faible et en plus, les employeurs doivent adapter des locaux à leurs besoins particuliers ce qui peut coûter cher.

- Les inégalités salariales entre les femmes et les hommes restent toujours présentes aujourd'hui. Les femmes ayant le même niveau de formation et l'ancienneté sur le marché du travail ont un salaire inférieur à celui des hommes.

Ce mémoire essaie de rassembler les informations essentielles sur la problématique de l'accès des jeunes à l'emploi de telle manière que tout le monde puisse y trouver des réponses aux questions relatives à ce thème. Mais vu la complexité de ce sujet, il est évident qu'il ne peut pas être orienté sur la description détaillée de toute la problématique. Donc, ce mémoire ne prétend pas être exhaustif, en ce sens qu'il n'aborde pas tous les aspects liés à la problématique.

## 8 BIBLIOGRAPHIE

### 8.1 Les ouvrages consultés

- [1] AMSELLEM-MAINGUY, Yaëlle, TIMOTÉO, Joachim, VAN DE VELDE, Cécile. *Atlas des jeunes en France. Les 15-30 ans, une génération en marche*. Paris : Autrement, 2012. 96 p. ISBN : 978-2-7467-3091-5.
- [2] ASKENAZY, Philippe, COHEN, Daniel. *27 questions d'économie contemporaine (Une jeunesse en panne d'avenir)*. Paris : Albin Michel, 2008. 535 p. ISBN : 978-2-226-17909-8.
- [3] *Dictionnaire des synonymes*. Manchecourt : Maury-Eurolivres, 1989. 738 p. ISBN : 2-85036-219-0.
- [4] *Dictionnaire LE ROBERT*. Tours : MAME Imprimeurs, 1997. 1478 p. ISBN : 2-85036-446-0.
- [5] *Francouzsko- český, česko- francouzský praktický slovník*. EU : Lingea, 2007. 1248 p. ISBN : 978-80-87062-16-6.
- [6] GAILLARD, Bénédicte, COLIGNON, Jean-Pierre. *Toute la grammaire*. Paris : Albin Michel, 2008. 255 p. ISBN : 978-2-226-14392-1.
- [7] GALLAND, Olivier, ROUDET, Bernard. *Les jeunes Européens et leurs valeurs*. Paris: La Découverte, 2005. 329 p. ISBN : 2-7071-4570-X.
- [8] GALLAND, Olivier, YANNICK, Lemel. *La société française*. Paris : Armand Colin, 2011. 351 p. ISBN : 978-2-200-25756-9.
- [9] GALLAND, Olivier. *Sociologie de la jeunesse*. Paris : Armand Colin, 2011. 250 p. ISBN : 978-2-200-27008-7.

- [10] LEFRESNE, Florence. *Les jeunes et l'emploi*. Paris : La Découverte, 2003. 122 p. ISBN : 2-7071-4002-3.
- [11] NICOLE-DRANCOURT, Chantal, ROULLEAU-BERGER, Laurence. *Les jeunes et le travail*. Paris: Presses universitaires de France, 2001. 266 p. ISBN : 2-13-050124-9.

## 8.2 Les magazines

- [12] Les jeunes, une génération sacrifiée. *Problèmes économiques*, 2012, numéro 3036. 47 p. ISSN : 0032-9304.

## 8.3 Les mémoires

- [13] DOČKALOVÁ, Pavlína. *Komparace trhu práce ČR a Francie*. Brno, 2012. 90 s. Diplomová práce na Masarykově univerzitě, obor Veřejná správa. Vedoucí diplomové práce Ing. Monika Jandová, Ph.D.
- [14] FENNIRA, Youssef Belhassen. *Discrimination sur le marché du travail : les femmes*. Paris, 2009. 36 s. Université Paris 1 Panthéon Sorbonne.
- [15] KOSMATOVÁ, Patricie. *Portrait économique et social de la jeunesse française*. Plzeň, 2013. 80 s. Bakalářská práce na Filozofické fakultě Západočeské univerzity v Plzni. Vedoucí bakalářské práce PhDr. Dagmar Kolářková, Ph.D.

## 8.4 Les sources électroniques

- [16] ANQUETIL, Gilles et CASTEL, Robert. *Les jeunes de banlieue, ces « étrangers de l'intérieur assignés à résidence »* [en ligne]. [Consulté le 21 février 2014]. Disponible sur : <http://bibliobs.nouvelobs.com/actualites/20130313.OBS1712/les-jeunes-de-banlieue-ces-etrangers-de-l-interieur-assignes-a-residence.html>.

- [17] BAZIN, Yoann. *La Génération Y, une définition contextuelle avant tout* [en ligne]. [Consulté le 14 février 2014]. Disponible sur : <http://www.journaldunet.com/management/expert/54153/la-generation-y--une-definition-contextuelle-avant-tout.shtml>.
- [18] *Bilan de la Seconde Guerre mondiale* [en ligne]. [Consulté le 13 janvier 2014]. Disponible sur : [http://www.histoire-fr.com/troisieme\\_republique\\_seconde\\_guerre\\_mondiale\\_9.htm](http://www.histoire-fr.com/troisieme_republique_seconde_guerre_mondiale_9.htm).
- [19] *Contrat d'autonomie* [en ligne]. [Consulté le 28 février 2014]. Disponible sur : <http://www.emploi.gouv.fr/dispositif/contrat-d%E2%80%99autonomie>.
- [20] *CUI-CIE* [en ligne]. [Consulté le 28 février 2014]. Disponible sur : <http://www.emploi.gouv.fr/dispositif/cui-cie>.
- [21] *Dictionnaire des collocations* [en ligne]. [Consulté le 11 avril 2014]. Disponible sur : <http://www.tonitraduction.net/>.
- [22] *Emploi d'avenir* [en ligne]. [Consulté le 28 février 2014]. Disponible sur : <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F24438.xhtml>.
- [23] *Emplois d'avenir* [en ligne]. [Consulté le 28 février 2014]. Disponible sur : <http://www.emploi.gouv.fr/dispositif/emplois-davenir>.
- [24] *Emploi des jeunes* [en ligne]. [Consulté le 24 mars 2014]. Disponible sur : [http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/DE166\\_emploi\\_des\\_jeunes\\_21112011.pdf](http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/DE166_emploi_des_jeunes_21112011.pdf).
- [25] *Emploi des jeunes* [en ligne]. [Consulté le 28 mars 2014]. Disponible sur : <http://www.ilo.org/global/topics/youth-employment/lang--fr/index.htm>.
- [26] *Emploi des jeunes - les propositions de l'UNEF* [en ligne]. [Consulté le 28 janvier 2014]. Disponible sur :

<http://unef.fr/wp-content/uploads/2012/01/UNEF-Emploi-des-Jeunes-Nos-propositions.pdf>.

- [27] *Emplois francs* [en ligne]. [Consulté le 28 février 2014]. Disponible sur : <http://www.emploi.gouv.fr/dispositif/emplois-francs>.
- [28] EPIPHANE, Dominique, MORA, Virginie. *Discrimination sexiste* [en ligne]. [Consulté le 24 mars 2014]. Disponible sur : <http://www.cereq.fr/index.php/articles/Focus/Discriminations-sexistes-comment-ont-elles-pour-supporter-cela>.
- [29] *Évolution du taux de chômage* [en ligne]. [Consulté le 11 janvier 2014]. Disponible sur : [http://france-inflation.com/graph\\_chomage.php#graphique\\_chomage](http://france-inflation.com/graph_chomage.php#graphique_chomage).
- [30] FENNIRA, Youssef Belhassen. *Discrimination des femmes à l'entrée sur le marché du travail* [en ligne]. [consulté le 24 mars 2014]. Disponible sur : [http://www.memoireonline.com/12/11/4986/m\\_Discrimination-sur-le-marche-du-travail--les-femmes6.html](http://www.memoireonline.com/12/11/4986/m_Discrimination-sur-le-marche-du-travail--les-femmes6.html).
- [31] *Fondation des Écoles de la 2e Chance en France* [en ligne]. [Consulté le 21 janvier 2014]. Disponible sur : <http://www.fondatione2c.org/srt/e2c/flb/show?location.id:=1349>.
- [32] *French conjugation* [en ligne]. [Consulté le 11 avril 2014]. Disponible sur : <http://en.bab.la/conjugation/french/>.
- [33] HEALEY, Kareen. *Naissance et organisation des universités au Moyen- Âge* [en ligne]. [Consulté le 24 novembre 2013]. Disponible sur : <http://medieval.mrugala.net/Education/Naissance%20des%20universites.htm>.

- [34] *Institut national de la statistique et des études économiques — Chômage* [en ligne]. [Consulté le 13 janvier 2014]. Disponible sur : [http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref\\_id=T11F042](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=T11F042).
- [35] JOYANDET, Alain. *L'emploi des jeunes, grande cause nationale* [en ligne]. [Consulté le 19 janvier 2014]. Disponible sur : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/124000031/0000.pdf>.
- [36] *La Révolution française et l'émancipation par l'éducation* [en ligne]. [Consulté le 9 janvier 2014]. Disponible sur : <http://www.gauchemip.org/spip.php?article908>.
- [37] *L'école au Moyen-Âge* [en ligne]. [Consulté le 24 novembre 2013]. Disponible sur : <http://www.ac-grenoble.fr/ecole/laplaine.albertville/ex/ecolemoyage.htm>.
- [38] *L'école de la deuxième chance* [en ligne]. [Consulté le 21 janvier 2014]. Disponible sur : <http://www.e2c.lu/>.
- [39] *L'enseignement au Moyen Âge* [en ligne]. [Consulté le 24 novembre 2013]. Disponible sur : <http://etab.ac-montpellier.fr/~w0660652a/enseignementma.pdf>.
- [40] *Le contrat d'apprentissage* [en ligne]. [Consulté le 28 février 2014]. Disponible sur : [http://www.emploi.gouv.fr/\\_pdf/fiche\\_contrat\\_apprentissage.pdf](http://www.emploi.gouv.fr/_pdf/fiche_contrat_apprentissage.pdf).
- [41] *Le contrat d'apprentissage* [en ligne]. [Consulté le 28 février 2014]. Disponible sur : <http://travail-emploi.gouv.fr/informations-pratiques,89/les-fiches-pratiques-du-droit-du,91/contrats,109/le-contrat-d-apprentissage,13810.html>.
- [42] *Le contrat d'autonomie* [en ligne]. [Consulté le 29 février 2014]. Disponible sur : <http://www.senat.fr/rap/r08-436-1/r08-436-144.html>.

- [43] *Le contrat de professionnalisation* [en ligne]. [Consulté le 28 février 2014]. Disponible sur : <http://www.onisep.fr/Decouvrir-les-metiers/Premiers-pas-vers-l-emploi/Alternance/Tout-savoir-sur-l-alternance/Le-contrat-de-professionnalisation>.
- [44] *Le contrat de professionnalisation* [en ligne]. [Consulté le 28 février 2014]. Disponible sur : <http://www.pole-emploi.fr/employeur/le-contrat-de-professionnalisation-@/suarticle.jspz?id=4798>.
- [45] *Le contrat unique d'insertion - Contrat initiative emploi (CUI-CIE)* [en ligne]. [Consulté le 28 février 2014]. Disponible sur : <http://travail-emploi.gouv.fr/informations-pratiques,89/les-fiches-pratiques-du-droit-du,91/contrats,109/le-contrat-unique-d-insertion,10997.html>.
- [46] *Le contrat unique d'insertion - contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)* [en ligne]. [Consulté le 28 février 2014]. Disponible sur : <http://travail-emploi.gouv.fr/informations-pratiques,89/les-fiches-pratiques-du-droit-du,91/contrats,109/le-contrat-unique-d-insertion,10998.html>.
- [47] *Le Dictionnaire de pédagogie de Ferdinand Buisson* [en ligne]. [Consulté le 8 janvier 2014]. Disponible sur : <http://www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson/document.php?id=3088>.
- [48] *Le régime français de protection sociale - Assurance chômage* [en ligne]. [Consulté le 7 mars 2014]. Disponible sur : [http://www.cleiss.fr/docs/regimes/regime\\_france5.html](http://www.cleiss.fr/docs/regimes/regime_france5.html).
- [49] *Le réseau des missions locales* [en ligne]. [Consulté le 16 février 2014]. Disponible sur : <http://www.emploi.gouv.fr/cnml/reseau-des-missions-locales>.

- [50] *Le Sénat et des services de la Bibliothèque et des Archives* [en ligne]. [Consulté le 8 janvier 2014]. Disponible sur : <http://www.senat.fr/evenement/archives/D42/loi21880.html>.
- [51] *Le Sénat et des services de la Bibliothèque et des Archives* [en ligne]. [Consulté le 8 janvier 2014]. Disponible sur : <http://www.senat.fr/evenement/archives/D42/>.
- [52] *Le taux de chômage à 12,2 % dans la zone euro* [en ligne]. [Consulté le 7 mars 2014]. Disponible sur : [http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY\\_PUBLIC/3-31102013-BP/FR/3-31102013-BP-FR.PDF](http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_PUBLIC/3-31102013-BP/FR/3-31102013-BP-FR.PDF).
- [53] *Les emplois d'avenir* [en ligne]. [Consulté le 28 février 2014]. Disponible sur : <http://www.journaldunet.com/management/pratique/contrats/4586/les-emplois-d-avenir.html>.
- [54] *Les emplois francs* [en ligne]. [Consulté le 28 février 2014]. Disponible sur : <http://www.emploifformationpaca.org/fr/espace-public/acceder-a-l-emploi/emploi-des-jeunes/emplois-francs.aspx>.
- [55] *Les jeunes dans la société française depuis 1945* [en ligne]. [Consulté le 13 janvier 2014]. Disponible sur : [http://www.assistancescolaire.com/eleve/TSTMG/histoire/reviser-le-cours/les-jeunes-dans-la-societe-francaise-depuis-1945-tstt\\_his\\_26](http://www.assistancescolaire.com/eleve/TSTMG/histoire/reviser-le-cours/les-jeunes-dans-la-societe-francaise-depuis-1945-tstt_his_26).
- [56] *Les jeunes d'aujourd'hui : Quelle société pour demain ?* [en ligne]. [Consulté le 21 février 2014]. Disponible sur : <http://www.credoc.fr/pdf/Rech/C292.pdf>.
- [57] *Les jeunes et la jeunesse après la Seconde Guerre mondiale* [en ligne]. [Consulté le 11 janvier 2014]. Disponible sur : <http://www.oboulo.com/histoire-et-geographie/histoire->

contemporaine/cours-de-professeur/jeunes-jeunesse-apres-seconde-guerre-mondiale-113049.html.

- [58] *Liste chronologique des ministres chargés de l'Éducation nationale* [en ligne]. [Consulté le 12 janvier 2014]. Disponible sur : [http://www.inrp.fr/she/ministres\\_bio/berthoin.htm](http://www.inrp.fr/she/ministres_bio/berthoin.htm).
- [59] *Lutte contre les discriminations* [en ligne]. [Consulté le 24 mars 2014]. Disponible sur : <http://www.jeunes.gouv.fr/interministeriel/citoyennete/vivre-ensemble/article/lutte-contre-les-discriminations>.
- [60] MAUGER, Gérard. *La reproduction des milieux populaires « en crise »* [en ligne]. [Consulté le 22 février 2014]. Disponible sur : <http://www2.cndp.fr/revuevei/mauger113.htm>.
- [61] *Mobilités et situation en début de carrière* [en ligne]. [Consulté le 21 mars 2014]. Disponible sur : [http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/FORMEMP13\\_e\\_FTL02insertion.pdf](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/FORMEMP13_e_FTL02insertion.pdf).
- [62] *Niveau de formation et de qualification* [en ligne]. [Consulté le 21 février 2014]. Disponible sur : <http://metiers.regionpaca.fr/informations-pratiques/niveaux-de-formation-et-de-qualification.html>.
- [63] *Niveaux de formation* [en ligne]. [Consulté le 21 février 2014]. Disponible sur : <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/niveaux-formation.htm>.
- [64] *Nombre de chômeurs et taux de chômage selon le sexe et la catégorie socioprofessionnelle en 2012* [en ligne]. [Consulté le 21 mars 2014]. Disponible sur :

[http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg\\_id=0&ref\\_id=NATAS\\_F03362](http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATAS_F03362).

- [65] OLM, Christine et MULLER, Lara. *Les jeunes face à l'insertion professionnelle euro* [en ligne]. [Consulté le 7 mars 2014]. Disponible sur : <http://www.credoc.fr/pdf/Rech/C292.pdf>.
- [66] *Petite histoire du service militaire en France* [en ligne]. [Consulté le 9 janvier 2014]. Disponible sur : <http://www.nithart.com/servmifr.htm>.
- [67] *Première Guerre mondiale* [en ligne]. [Consulté le 11 janvier 2014]. Disponible sur : [http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/Premiere\\_Guerre\\_mondiale/122569](http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/Premiere_Guerre_mondiale/122569).
- [68] *Programme « Contrat d'autonomie »* [en ligne]. [Consulté le 29 février 2014]. Disponible sur : <http://www.ingeus.fr/nos-accompagnements-sur-mesure/jeunes/programme-contrat-dautonomie/>.
- [69] RENOULEAU, Rémi. *À quoi reconnaît-on la génération Y* [en ligne]. [Consulté le 21 février 2014]. Disponible sur : <http://www.ddline.fr/wp-content/uploads/2012/11/A-quoi-reconnait-on-la-Generation-Y.pdf>.
- [70] *Salaires* [en ligne]. [Consulté le 21 mars 2014]. Disponible sur : [http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/FORMEMP13\\_e\\_FTLo2insertion.pdf](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/FORMEMP13_e_FTLo2insertion.pdf).
- [71] SAUVADET, Thomas. *Les jeunes « guerriers » des cités* [en ligne]. [Consulté le 21 février 2014]. Disponible sur : [http://www.scienceshumaines.com/les-jeunes-guerriers-des-cites\\_fr\\_15277.html](http://www.scienceshumaines.com/les-jeunes-guerriers-des-cites_fr_15277.html).

- [72] *Synonymes* [en ligne]. [Consulté le 11 avril 2014]. Disponible sur : <http://www.synonymes.com/>.
- [73] *Trajectoires en début de carrière* [en ligne]. [Consulté le 21 mars 2014]. Disponible sur : [http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/FORMEMP13\\_e\\_FTLo2insertion.pdf](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/FORMEMP13_e_FTLo2insertion.pdf).
- [74] *Trente Glorieuses* [en ligne]. [Consulté le 21 mars 2014]. Disponible sur : [http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/Trente\\_Glorieuses/185974](http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/Trente_Glorieuses/185974).
- [75] *Vícejazyčný slovník* [en ligne]. [Consulté le 11 avril 2014]. Disponible sur : <http://slovník.cz/>
- [76] *Zoom sur les graphiques, cartes et tableaux* [en ligne]. [Consulté le 21 février 2014]. Disponible sur : [http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref\\_id=10920&page=pages\\_de\\_profils/P07\\_17/graphiques.htm](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=10920&page=pages_de_profils/P07_17/graphiques.htm).

## 9 RÉSUMÉ

### 9.1 Le résumé en français

L'objectif du mémoire, intitulé « *La place des jeunes sur le marché du travail en France* », est de retracer l'histoire des jeunes et de décrire la situation des jeunes par rapport au marché du travail en France. Le mémoire est réparti en dix chapitres. Le corps du mémoire comprend une partie théorique se composant de quatre chapitres et une partie pratique mettant en valeur les données recueillies.

Le mémoire commence par l'introduction où le thème et l'organisation du mémoire sont présentés. Le chapitre deux donne un bref aperçu de l'histoire des jeunes. Dans le troisième chapitre, on définit la génération Y et ses caractéristiques. On découvre également les facteurs influençant l'insertion sociale et professionnelle des jeunes français. Le chapitre suivant observe les problèmes d'insertion professionnelle des jeunes, une attention particulière est consacrée au chômage des jeunes en France. Le chapitre cinq décrit la discrimination des jeunes à l'embauche et au travail. Ensuite, il explique quel est le rapport des jeunes au travail des jeunes et aussi leur niveau de la mobilité professionnelle. Dans la partie pratique, le dernier chapitre principal, on analyse les résultats obtenus à partir d'un questionnaire.

Le mémoire est terminé par la conclusion qui résume les résultats de ce mémoire. Ensuite, il y a la bibliographie qui contient toutes les sources utilisées. Un résumé en français et un résumé en tchèque présentent le contenu et l'intérêt du mémoire. Et dans la dernière partie, on trouve les annexes qui contiennent, entre autres, le glossaire des termes utilisés dans le travail.

## 9.2 Le résumé en tchèque

Cílem bakalářské práce s názvem « *Postavení mladých lidí na trhu práce ve Francii* » je zmapovat historický vývoj mládeže a popsat situaci mladých lidí na trhu práce ve Francii. Tato práce je rozdělena do deseti kapitol, z nichž čtyři hlavní kapitoly tvoří teoretickou část a jedna kapitola praktickou část.

Práce začíná úvodem, v němž je vysvětleno, co je tématem bakalářské práce a jaká je její struktura. Druhá kapitola se věnuje historickému vývoji mládeže. Třetí kapitola definuje pojem generace Y a uvádí její hlavní znaky. Jsou zde rovněž zmíněny faktory, které ovlivňují sociální a profesní začlenění francouzské mládeže. Čtvrtá část pojednává o problémech mladých Francouzů se začleněním do profesního života, nejvíce pozornosti je věnováno jejich nezaměstnanosti. Následující kapitola popisuje diskriminaci mládeže v zaměstnání. Také informuje o vztahu mladých Francouzů k práci a míře profesní mobility. V poslední hlavní kapitole, praktické části, jsou analyzovány výsledky dotazníku na dané téma.

Bakalářská práce je ukončena závěrem, který shrnuje všechny poznatky. Následuje bibliografie všech použitých zdrojů. Dále pak v práci najdeme francouzské a české resumé. Bakalářskou práci doplňují přílohy, jejichž součástí je mimo jiné i francouzsko-český glosář.

## 10 ANNEXES

### 10.1 Nombre de chômeurs et taux de chômage selon le sexe et la catégorie socioprofessionnelle en 2012

#### ■ Nombre de chômeurs et taux de chômage selon le sexe et la catégorie socioprofessionnelle en 2012

##### Nombre de chômeurs et taux de chômage selon le sexe et la catégorie socioprofessionnelle en 2012

Catégorie socioprofessionnelle	2012		
	Femmes	Hommes	Ensemble
Taux de chômage (en %)			
Agriculteurs exploitants	1,4	0,3	0,6
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	5,2	3,7	4,1
Cadre	4,0	3,6	3,7
Profession intermédiaire	5,2	5,6	5,4
Employé	10,4	10,3	10,3
Ouvrier	16,8	13,8	14,4
dont ouvrier non qualifié	18,6	21,2	20,4
Ensemble	10,0	9,7	9,8
Nombre de chômeurs (en milliers)			
Agriculteurs exploitants	2	1	3
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	25	46	71
Cadre	77	103	180
Profession intermédiaire	178	183	362
Employé	642	195	836
Ouvrier	205	696	901
Ensemble	1 361	1 451	2 811

Source : [http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg\\_id=0&ref\\_id=NATASF03362](http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATASF03362).

## 10.2 Salaire mensuel net médian selon le diplôme, le sexe et la durée depuis la sortie de formation initiale

### 1. Salaire mensuel net médian selon le diplôme, le sexe et la durée depuis la sortie de formation initiale

en euros

Personnes en emploi en 2012	Diplôme du supérieur long	Diplôme du supérieur court	Bac et équivalents	CAP-BEP et équivalents	Brevet, CEP et sans-diplôme	Ensemble
<b>Tous temps de travail (temps complet et temps partiel)</b>						
<b>Sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale</b>						
Hommes	2 000	1 500	1 300	1 300	1 200	1 430
Femmes	1 630	1 410	1 150	1 100	1 000	1 300
<b>Ensemble</b>	<b>1 770</b>	<b>1 450</b>	<b>1 220</b>	<b>1 200</b>	<b>1 100</b>	<b>1 380</b>
Écart de salaire Homme/Femme (en %)	22,7	6,4	13,0	18,2	20,0	10,0
<b>Sortis depuis 5 à 10 ans de formation initiale</b>						
Hommes	2 320	1 780	1 560	1 420	1 320	1 650
Femmes	1 840	1 600	1 270	1 170	1 100	1 480
<b>Ensemble</b>	<b>2 040</b>	<b>1 670</b>	<b>1 410</b>	<b>1 340</b>	<b>1 250</b>	<b>1 560</b>
Écart de salaire Homme/Femme (en %)	26,1	11,3	22,8	21,4	20,0	11,5
<b>Sortis depuis 11 ans ou plus de formation initiale</b>						
Hommes	3 150	2 370	1 960	1 720	1 570	1 900
Femmes	2 170	1 830	1 500	1 320	1 200	1 480
<b>Ensemble</b>	<b>2 580</b>	<b>2 030</b>	<b>1 680</b>	<b>1 530</b>	<b>1 390</b>	<b>1 670</b>
Écart de salaire Homme/Femme (en %)	45,2	29,5	30,7	30,3	30,8	28,4
<b>À temps complet</b>						
<b>Sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale</b>						
Hommes	2 050	1 520	1 350	1 310	1 240	1 500
Femmes	1 700	1 470	1 270	1 200	1 140	1 440
Écart de salaire Homme/Femme (en %)	20,6	3,4	6,3	9,2	8,8	4,2
<b>Sortis depuis 5 à 10 ans de formation initiale</b>						
Hommes	2 370	1 800	1 590	1 440	1 360	1 700
Femmes	1 950	1 650	1 340	1 300	1 220	1 590
Écart de salaire Homme/Femme (en %)	21,5	9,1	18,7	10,8	11,5	6,9
<b>Sortis depuis 11 ans ou plus de formation initiale</b>						
Hommes	3 220	2 400	2 000	1 740	1 610	1 930
Femmes	2 330	2 000	1 630	1 470	1 380	1 650
Écart de salaire Homme/Femme (en %)	38,2	20,0	22,7	18,4	16,7	17,0

Source : [http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/FORMEMP13\\_e\\_FTL02insertion.pdf](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/FORMEMP13_e_FTL02insertion.pdf).

## 10.3 Questionnaires

### 10.3.1 Questionnaire en français

Madame, Monsieur,

je suis une étudiante tchèque, actuellement en dernière année de licence à l'Université de Bohême de l'Ouest à Plzen. Dans le cadre de mon mémoire de fin d'études, je travaille sur la problématique de la place des jeunes sur le marché du travail en France. Afin de pouvoir effectuer cette étude de terrain, j'ai conçu un questionnaire que je vous prie de remplir. Ce questionnaire est entièrement anonyme. Les données relevées seront utilisées uniquement à des fins statistiques dans mon mémoire. Pour les questions à choix multiple, veuillez choisir une seule réponse.

Merci d'avance pour le temps consacré à ce questionnaire.

**L'âge** : 15-20 ans X 20-25 ans X 25-30 ans X 30-35 ans

**Le sexe** : femme X homme

**La nationalité** : française X autre (indiquez laquelle)

**Le niveau de scolarité** : premier cycle de l'enseignement secondaire X CAP, BEP X Bac X Licence X Master

#### 1) Sous quel contrat de travail travaillez-vous ?

- a) CDD
- b) CDI
- c) je suis au chômage

#### 2) Combien de temps avez-vous cherché du travail ? Si vous êtes au chômage, depuis combien de temps êtes-vous à la recherche d'un emploi ?

- a) moins de 6 mois
- b) de 6 à 12 mois
- c) plus de 12 mois

**3) Avez-vous trouvé un emploi dans votre domaine d'études ?**

- a) oui
- b) non

**4) Dans quel domaine travaillez-vous ?**

- a) l'industrie
- b) le commerce et les services
- c) l'agriculture
- d) l'éducation et formation, la recherche et les sciences
- e) les soins médicaux
- f) autre (indiquez laquelle) :

**5) Vous sentez-vous victime d'une forme de discrimination dans votre emploi ? Oui X Non. Si oui, en raison de quoi ?**

- a) l'âge
- b) le sexe
- c) la couleur de peau
- d) l'orientation sexuelle

**6) Parlez-vous une ou plusieurs langues étrangères ? Oui X Non**

Si oui, la connaissance d'une langue étrangère a-t-elle constitué un atout non négligeable pour trouver votre emploi ? Oui X Non

**7) Avez-vous effectué(e) un stage dans le cadre de votre formation ? Oui X Non**

Si oui, est-ce que ce stage vous a permis de trouver un emploi ? Oui X Non

**8) Pourquoi travaillez-vous / voulez-vous travailler ?**

- a) pour l'argent
- b) pour être indépendant(e)
- c) pour utiliser les connaissances acquises pendant mes études
- d) pour mon développement personnel

**9) À votre avis, quelle est la catégorie la plus défavorisée sur le marché du travail en France ?**

- a) les jeunes
- b) les femmes avec enfants
- c) les étrangers ou les minorités ethniques
- d) les personnes handicapées

**10) À votre avis, quelles filières mènent le plus rapidement à un emploi ?**

- a) les sciences et les technologies
- b) les sciences humaines et sociales
- c) le droit et l'économie
- d) les lettres, les arts et les langues

### 10.3.2 Questionnaire en tchèque

Vážený respondente, vážená respondentko,

Jsem studentka 3. ročníku bakalářského studia na Západočeské univerzitě v Plzni. Ráda bych Vás požádala o vyplnění stručného dotazníku. Veškeré údaje jsou plně anonymní a budou použity výhradně ke zpracování této bakalářské práce s názvem *Postavení mladých lidí na trhu práce ve Francii (srovnání s Českou republikou)*. Označte vždy pouze jednu hodící se odpověď. Předem děkuji za Váš čas.

**Věk:** 15- 20 let X 20- 25 let X 25- 30 let X 30- 35 let

**Pohlaví:** žena X muž

**Národnost:** česká X jiná (uveďte, o jakou národnost se jedná)

**Dosažené vzdělání:** základní vzdělání X vyučen(a) X SŠ s maturitou X VŠ s bakalářským titulem X VŠ s magisterským titulem

#### 1) Jaký je Váš současný pracovní poměr?

- a) pracovní poměr na dobu určitou
- b) pracovní poměr na dobu neurčitou
- c) nezaměstnaný(á)

#### 2) Jak dlouho jste hledal(a) současné zaměstnání? Případně jak dlouho hledáte, jste-li nezaměstnaný(á)?

- a) méně než 6 měsíců
- b) 6-12 měsíců
- c) více než 12 měsíců

#### 3) Našel(a) jste zaměstnání ve vystudovaném oboru?

- a) ano
- b) ne

**4) V jakém oboru pracujete? Případně v jakém oboru jste pracoval(a)?**

- a) průmysl
- b) obchod a služby
- c) zemědělství
- d) vzdělávání, výzkum a věda
- e) zdravotnictví
- f) jiné (uved'te v jakém)

**5) Pociťujete diskriminaci ve Vašem zaměstnání? Ano X Ne**

Jestliže ano, z jakých důvodů?

- a) věk
- b) pohlaví
- c) barva pleti
- d) sexuální orientace

**6) Mluvíte jiným jazykem (kromě češtiny)? Ano X Ne**

Jestliže ano, pomohla Vám znalost cizího jazyka při hledání zaměstnání? Ano X  
Ne

**7) Zúčastnil(a) jste pracovní stáže před zapojením se do pracovního procesu? Ano X Ne**

Jestliže ano, pomohla Vám tato praxe při hledání zaměstnání? Ano X Ne

**8) Proč máte zájem pracovat?**

- a) finanční zajištění
- b) nezávislost
- c) uplatnění znalostí ze studií
- d) osobní rozvoj

**9) Podle Vašeho názoru, které skupiny jsou v současnosti nejvíce znevýhodněny na trhu práce v České republice?**

- a) mladí lidé
- b) matky s dětmi
- c) cizinci a etnické menšiny
- d) handicapovaní lidé

**10) Podle Vašeho názoru, jaký studijní obor je v současné době nejvýhodnější z hlediska uplatnění na trhu práce?**

- a) věda a technologie
- b) humanitní a sociální obory
- c) právo a ekonomie
- d) filozofie, umění a jazyky

## 10.4 Liste des abréviations

BAC	Baccalauréat
BEP	Brevet d'études professionnelles
BIT	Bureau international du travail
CAP	Certificat d'aptitude professionnelle
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
CÉREQ	Centre d'études et de recherches sur les qualifications
CFA	Centre de formation d'apprentis
CUI- CAE	Contrat unique d'insertion- Contrat d'accompagnement dans l'emploi
CUI- CIE	Contrat unique d'insertion- Contrat initiative emploi
DEUG	Diplôme d'études universitaires générales
DUT	Diplôme universitaire de technologie
E2C	Écoles de la deuxième chance
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
RMI	Revenu minimum d'insertion
UNÉDIC	Union nationale professionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce
VAE	Validation des acquis de l'expérience
ZRR	Zone de revitalisation rurale
ZUS	Zones urbaines sensibles

## 10.5 Le glossaire

Le glossaire contient les expressions utiles pour mieux comprendre le texte et pour mieux s'orienter dans le texte. Il ne comprend pas les noms des contrats mentionnés dans le chapitre 4, parce que ceux-ci sont déjà expliqués dans le texte de ce chapitre et en plus, il n'existe pas les équivalents tchèques, car ces types de contrats ne sont pas utilisés en République tchèque.

### A

#### **abandonner**

~ abandonner l'enseignement  
secondaire

#### **absentéisme m**

#### **accomplir**

~ accomplir le viril

#### **achèvement m**

~ achèvement des études

#### **acquérir**

~ acquérir une expérience  
professionnelle

#### **adolescence f**

#### **âge m**

~ âge de l'attente

#### **aide m**

~ aide forfaitaire

#### **ajuster**

#### **allocation f**

~ allocation chômage

#### **allongement m**

~ allongement de la durée de la  
scolarité

#### **zanechat, opustit**

opustit středoškolské  
vzdělávání

#### **absence ve škole**

#### **dokončit, splnit**

dosáhnout mužství

#### **ukončení, vrchol**

dokončení studií

#### **dosáhnout, získat**

získat profesní  
zkušenosti

#### **dospívání**

#### **věk**

věk očekávání

#### **pomoc**

paušální částka

#### **přízpůsobit**

#### **příspěvek, podpora**

podpora v  
nezaměstnanosti

#### **průtah, prodloužení**

prodloužení školní  
docházky

**ancienneté** f

**artisan** m

**assumer**

~ assumer la responsabilité

**assurance** f

~ assurance chômage

**autonomie** f

**atout** m

## B

**baccalauréat** m

**bataille** f

~ bataille quotidienne

**bénéficiaire**

~ bénéficiaire d'aides sociales

**bouquin** m

~ bouquin pédagogique

**bourse** f

## C

**candidature** f

~ candidature spontanée

**chaparder**

**charpentier** m

**chômage** m

**confiance** f

~ confiance en l'avenir

**constituer**

~ constituer un frein à l'insertion des jeunes sur le marché du travail

**služební roky**

**řemeslník**

**vzít na sebe**

nést odpovědnost

**pojištění, záruka**

pojištění pro případ

nezaměstnanosti

**nezávislost**

**trumf**

**maturita**

**bitva, souboj**

každodenní boj

**mét prospěch**

obdržet sociální podporu

stará kniha

naučná kniha

**stipendium**

**kandidatura**

nevyžádaná žádost o

práci

**krást**

**tesař**

**nezaměstnanost**

**důvěra**

důvěra v budoucnost

**tvořit, založit**

bránit začlenění

mládeže na pracovní trh

**contrat m**

~contrat à durée déterminé

~ contrat à durée indéterminé

~ contrat de travail

**contribution f****convocation f****creuser**

~ se creuser avec l'ancienneté

**crise f**

~ crise économique

**D****dégoût m**

~ dégoût scolaire

**dépendre**~ dépendre économiquement de  
parents**déployer**

~ déployer les efforts

**député m**

~ député de l'Assemblée nationale

**déshériter****détenir**

~ détenir un diplôme

**dévalorisation f**~ dévalorisation des diplômes  
techniques**discrimination f****smlouva, kontrakt**pracovní smlouva na  
dobu určitoupracovní smlouva na  
dobu neurčitou

pracovní smlouva

**příspěvek****pozdání****hloubit, vykopat**

prohlubovat se

s odpracovanými roky

**krize**

ekonomická krize

**nechuť, odpor**

odpor ke škole

**záviset**ekonomicky záviset na  
rodičích**projevit, ukázat**

vyvinout úsilí

**představitel, poslanec**poslanec Národního  
shromáždění**vydědit****držet, mít v rukou**

mít diplom

**znehodnocení**znehodnocení  
technických diplomů**diskriminace**

~ discrimination ethnique

~ discrimination des femmes

~ discrimination des handicapés

**droit** m

~ droit canon

~ droit coutumier

~ droit écrit

**durée** f

~ durée préalable d'affiliation

národnostní

diskriminace

diskriminace žen

diskriminace

postižených

**právo**

kanonické právo

zvykové právo

psané právo

**délka, trvání**

předběžná doba pojištění

**E**

**écart** m

**échec** m

~ échec professionnel

~ échec scolaire

**embaucher**

**emploi** m

~ emploi d'intérim

~ emploi précaire

~ emploi stable

~ emplois des cadres

**enseignement** m

~ enseignement obligatoire

**entretien** m

~ entretien d'embauche

**équivaloir**

~ équivaloir à un diplôme

**être**

~ être indemnisé

**rozdíl, odchylka**

**nezdar, neúspěch**

pracovní selhání

neúspěch ve škole

**najmout, přijmout**

**zaměstnání, pracovní**

**místo**

dočasné zaměstnání

nejisté zaměstnání

stabilní zaměstnání

zaměstnání vedoucích

**výuka, vyučování**

povinná školní docházka

**rozhovor, rozmluva**

pracovní pohovor

**rovnat se**

rovnocenný k diplomu

**být**

vynahradiť, odškodnit

~ être privé d'emploi

**éviter**

~ éviter le chômage

**exposer**

~ exposer au chômage

**extension f**

~ extension du chômage

být zbaven zaměstnání

**obejít, vyhnout se**

vyhnout se, zabránit

nezaměstnanosti

**vystavit**

vystavit se

nezaměstnanosti

**natažení, rozšíření**

rozšíření

nezaměstnanosti

## F

**formation f**

~ formation initiale

**franchir**

~ franchir les étapes

**formace, výchova**

počáteční vzdělávání

**překonat**

projít etapami

## G

**gagner**

~ gagner sa vie

**graphique m**

**nabýt, vyhrát**

vydělat si na živobití

**diagram, graf**

## H

**héritage m**

**humiliation f**

**dědictví**

**ponížení, zahanbení**

## I

**inclusion f**

**inégalité f**

~ inégalités salariales

**inférieur**

**instruction f**

**zahrnutí, pojetí**

**nerovnoměrnost**

platové rozdíly

**nižší, menší**

**vyučování, vzdělání**

~ instruction commune et universelle

**insuffisance** f

~ insuffisance de connaissances

společné a všeobecné  
vzdělávání

**nedostatek,**  
**neschopnost**

nedostatek znalostí

## J

**jeune** m

~ jeune de la banlieue

~ jeune en situation précaire

**jeunesse** f

**mladík, mladistvý**

mladistvý z předměstí

mladí v nejisté situaci

**mládež**

## L

**licenciement** m

**licence** m

**propouštění**

**bakalářské studium**

## M

**marché** m

~ marché du travail

**master** m

**maternité** f

**méfiance** f

**mise** f

~ mise en oeuvre

**mobilité** f

~ mobilité professionnelle

**tržnice, obchod,**

**prodej**

trh práce

**magisterské studium**

**mateřství**

**nedůvěra,**

**podezíravost**

**zakládání, vložení**

provedení, uskutečnění

**pohyblivost, mobilita**

pracovní mobilita

## N

**niveau** m

~ niveau de la scolarité

**úroveň, hladina**

úroveň vzdělání

**noblesse** f

## O

**obtenir**

~ obtenir la retraite

**occuper**

~ occuper un poste

**origine** f

~ origine sociale

## P

**parcours** m

~ parcours rentable

~ parcours traditionnel

**parchemin** m

**patriotisme** m

**pénalité** f

~ pénalités financières

**petite annonce** f

**population** f

~ population active

**poursuivre**

~ poursuivre les études

**précarité** f

**prestataire** m

**prévaloir**

**programme** m

~ programme d'échange

**šlechta**

**dosahovat, získat**

získat důchod

**obsadit, zaujmout,**

**zabrat**

zastávat pracovní místo

**původ**

sociální původ

**dráha, trať**

výnosný obor

tradiční dráha

**pergamen**

**patriotismus**

**trest, pokuta, penále**

peněžité tresty

**inzerát**

**obyvatelstvo,**

**populace**

pracující / ekonomicky činné

obyvatelstvo

**pokračovat, ucházet se o**

dále studovat

**nestabilita, nejistota**

**zprostředkovatel**

**služeb**

**převládat**

**program, osnova, plán**

výměnný program

**R****rencontrer**

~ rencontrer les difficultés

**renversement m**

~ renversement de la pauvreté

**répondant m****ressortissant m****rupture f**

~ rupture conventionnelle

**potkat se, sejít se**

čelit potížím

**převrat, obrat**

zvrát chudoby

**respondent****státní příslušník****zrušení, porušení**

ukončení dohodou

**S****sabotier m****salaire m**

~ salaire médian

**scolarisation f**

~ scolarisation de masse

**se heurter à**

~ se heurter à une discrimination

**se sentir**

~ se sentir victime de discrimination

**výrobce dřeváků****mzda, plat**

průměrná mzda

**školní docházka**

hromadné vzdělávání

**narazit na něco**

setkat se s diskriminací

**cítit se**

cítit se obětí

diskriminace

**sektor, úsek**

ziskový, tržní sektor

neziskový, netržní sektor

soukromý sektor

terciární sektor

**služba, oddělení**

vojenská služba

**praxe**

praxe v podniku

**pero****podřídít se****secteur m**

~ secteur marchand

~ secteur non marchand

~ secteur privé

~ secteur tertiaire

**service m**

~ service militaire

**stage m**

~ stage en entreprise

**stylet m****subordonner**

**substitut** m

~ substitut à l'emploi

**subvention** f

**succession** f

**suspicion** f

**syndicat** m

**système** m

~ système de récompenses et de sanctions

**náhražka, zástupce**

náhražka zaměstnání

**podpora, dotace**

**nástupnictví**

**podezření**

**odbory**

**system, metoda**

system odměn a trestů

## T

**tablette** f

~ tablette en bois f

**taux** m

~ taux d'activité

~ taux de chômage

**toucher**

~ toucher un salaire

**toxicomanie** f

**tranche** f

~ tranche d'âge

**transition** f

~ transition des jeunes vers le marché de l'emploi

**travail** m

~ travail au noir

**travailler**

~ travailler à temps partiel

**travailleur** m

~ travailleur intérimaire

**tuteur** m

**tabulka, prkénko**

dřevěná tabulka

**míra, výše, sazba**

míra ekonomické aktivity

míra nezaměstnanosti

**sahat, dotýkat se**

pobírat plat

**závislost**

**výřez, úsek**

věkové rozmezí

**přechod**

přechod mládeže na trh

práce

**zaměstnání, práce**

práce na černo

**pracovat**

pracovat na částečný

úvazek

**pracovník, pracující**

dočasný pracovník

**školitel**

**U****utilité f**

~ utilité sociale

**užitek, prospěch**

sociální prospěch

**V****violence f****násilí, nátlak**